MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1309 9 décembre 2003

SOMMAIRE

Adamo ed Eva, S.à r.l., Luxembourg 62813	E.C.F.H. S.A., European Corporate Finance Holding,	
Agri Ventures International S.A., Luxembourg 62814	Luxembourg	62828
Agri Ventures International S.A., Luxembourg 62815	Eunergo S.A., Luxembourg	62823
Agri Ventures International S.A., Luxembourg 62815	Euromoney Participations S.A., Luxembourg	62826
Albert Seyler et Cie, S.à r.l., Windhof/Koerich 62813	Felgen et Associés Engineering S.A., Luxmebourg	62829
Albert Seyler et Fils, S.à r.l., Windhof/Koerich 62813	Felibre, S.à r.l., Luxembourg	62821
Alchimia Finance S.A., Luxembourg 62807	Fermin S.A., Luxembourg	62806
Amled S.A., Luxemburg	Friends of the Children, A.s.b.l., Luxembourg	62815
Apollo Vicalvaro, S.à r.l., Luxembourg 62822	Halwin International S.A., Luxembourg	62807
Arke S.A., Luxembourg	Hendradon Holding S.A., Luxembourg	62804
Arke S.A., Luxembourg	HMGT Holding, S.à r.l., Luxembourg	62821
Asia High Yield Bond Fund, Sicav, Luxembourg 62805	Hobbes Capital S.A., Luxembourg	62814
Bell Canada International Korea (Investments),	Hoedic S.A., Luxembourg	62808
S.à r.l., Luxembourg	I.R.I.S. S.A., Windhof	62823
Bell Canada International Korea (Investments),	Immobilien-Anlagen A.G	62820
S.à r.l., Luxembourg	Intercars S.A. / Lease 2000 S.A., Rodange	62813
Bell Canada International Korea (Investments),	Invest Komaba S.A., Luxembourg	62789
S.à r.l., Luxembourg 62831	locard Group S.A., Luxembourg	62813
Bell Canada International Korea (Investments),	Jomade Holding S.A., Luxembourg	62790
S.à r.l., Luxembourg 62831	K.Y.O. S.A., Luxembourg	62827
Bell Canada International Korea (Investments),	Keywest International S.A., Luxembourg	62822
S.à r.l., Luxembourg	Kredietbank Informatique GIE	62830
Bell Canada International Korea (Investments),	Legal and Financial Holding S.A., Mamer	62806
S.à r.l., Luxembourg	Lux-Cel S.A., Wiltz	62825
Bureau TMEX S.A., Esch-sur-Alzette 62824	Mainoria S.A., Luxembourg	62824
Bureau TMEX S.A., Esch-sur-Alzette 62824	Majode Holding S.A., Luxembourg	62803
C.I.A. Lux, Compagnie Immobilière de l'Aéroport	Manu-Trans-Lift S.A., Luxembourg	62787
de Luxembourg S.A., Luxembourg 62815	Mediaware S.A., Luxembourg	62829
Caraibos Europe S.A.H., Luxembourg 62808	Monterey Capital I, S.à r.l., Luxembourg	62789
Centre Gare S.C., Kehlen	N'Deye Coiffure, S.à r.l., Soleuvre	62814
Clay Tiles Investment, S.à r.l., Luxembourg 62792	Netrabest S.A., Livange	62818
Clay Tiles Investment, S.à r.l., Luxembourg 62796	Netrabest S.A., Livange	62818
Clay Tiles Management S.A., Luxembourg 62810	Netrabest S.A., Livange	62818
Clay Tiles Management S.A., Luxembourg 62812	New Décors, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	62822
Corporate Advisory Business S.A., Luxembourg 62790	Nikko Bank (Luxembourg) S.A., Luxembourg	62816
Darsha Holding S.A., Luxembourg 62804	Nikko Bank (Luxembourg) S.A., Luxembourg	62817
Dejoma Holding S.A., Luxembourg 62791	Nordea Bank S.A., Findel	62787
Delux Productions S.A., Contern 62786	Nordea Bank S.A., Findel	62787
Développement Agricole et Rural S.A., Luxem-	Obegi Chemicals Group S.A.H., Luxembourg	62810
bourg	P.A.D.E.M., A.s.b.l., Pétange	62790

Pannell Kerr Forster S.A., Luxembourg	62823	(La) Speranza, S.à r.l., Luxembourg	62822
Pennant S.A., Mamer	62806	Studio Luxembourg S.A., Contern	62826
Photo-Color, S.à r.l., Luxembourg	62825	Syngenta Luxembourg (#1) S.A., Luxembourg	62804
Photo-Color, S.à r.l., Luxembourg	62825	Transports Carlier S.A., Windhof	62789
Polsap S.C., Luxembourg	62814	Trevise Asset Management S.A., Luxembourg	62827
Private Investigation Office, S.à r.l	62812	VAG Security Engineering S.A., Luxembourg	62819
Rance Marine Yachting S.C., Luxembourg	62809	VAG Security Engineering S.A., Luxembourg	62819
Sabrofin S.A., Mamer	62830	Vameca S.A., Luxembourg	62826
San Giorgio International S.A., Luxembourg	62807	Ventimor Holding S.A., Mamer	62807
Sasfin International Fund, Sicav, Luxembourg	62816	Ventimor Holding S.A., Mamer	62830
Savane Holding S.A., Luxembourg	62804	Verrinvest Luxembourg S.A.H., Luxembourg	62830
Sédré S.A.H	62808	Vitech Holding, S.à r.l., Luxembourg	62804
Sédré S.A.H., Mamer	62786	Wagner, GmbH, Heizung-Klima-Sanitär, Beid-	
Sidmar Finance (Groupe ARBED) S.A., Luxem-		weiler	62820
bourg	62821	Wagner, GmbH, Heizung-Klima-Sanitär, Beid-	
Sidmar Finance (Groupe ARBED) S.A., Luxem-		weiler	62820
bourg	62821	Wagner, GmbH, Heizung-Klima-Sanitär, Beid-	
Sobratexe, S.à r.l., Dudelange	62803	weiler	62820
Sodesco S.A., Livange	62818	Wagner, GmbH, Heizung-Klima-Sanitär, Beid-	
Sodesco S.A., Livange	62818	weiler	62820
Sodesco S.A., Livange	62818	Will-Doug Holding S.A., Luxembourg	62819

SEDRE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon. R. C. Luxembourg B 57.493.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 19 novembre 2003 que:

- l'assemblée renomme les administrateurs sortant, à savoir: F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A., F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A. et HARBOUR TRUST AND MANAGEMENT S.A., et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2003;
- l'assemblée renomme F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A. comme commissaire aux comptes, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2003;
- l'assemblée approuve les comptes annuels 2002 et donne décharge aux administrateurs de la société et au commissaire aux comptes pour leur mandat respectif.
- l'assemblée a pris note de la référence faite par le conseil d'administration ainsi que par le commissaire aux comptes quant à l'application de l'article 100 de la loi du 15 août 1915, telle que modifiée, et a décidé d'examiner les possibilités de nouvelles activités avant de prendre une décision quant à l'existence de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 20 novembre 2003.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A. / F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures / Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2003, réf. LSO-AK06648. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078293.3/695/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

DELUX PRODUCTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5326 Contern, 8, rue de l'Etang. R. C. Luxembourg B 37.249.

EXTRAIT

Il résulte des délibérations et décisions du Conseil d'Administration tenu au siège social le 2 octobre 2003, que: Le Conseil d'Administration décide de nommer Monsieur Thomas Rabe, comme président.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 10 novembre 2003.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2003, réf. LSO-AK02938. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078303.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

MANU-TRANS-LIFT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2630 Luxembourg, 128, route de Trèves. R. C. Luxembourg B 63.506.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2003, réf. LSO-AK00054, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(078274.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

NORDEA BANK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Findel, 672, rue de Neudorf. R. C. Luxembourg B 14.157.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 5 novembre 2003 et changement de la composition du Conseil d'Administration

- M. Allan Polack a été nommé membre du Conseil d'Administration en remplacement de M. Thomas Ericsson qui a démissionné du Conseil d'Administration le 1^{er} octobre 2003. Par conséquent, le Conseil d'Administration de NORDEA BANK S.A. se compose comme suit:
- M. Christian Clausen, c/o NORDEA ASSET MANAGEMENT AB, Regeringsgatan 59, G161, 10571 Stockholm, Sweden
 - M. Jan Petter Borvik, c/o NORDEA BANK NORGE ASA, Postboks 1166 Sentrum, 0107 Oslo, Norway,
 - M. Jhon Mortensen, c/o NORDEA BANK S.A., 672, rue de Neudorf, L-2220 Findel, Luxembourg
 - M. Allan Polack, c/o NORDEA LIFE HOLDING A/S, Klausdalsbrovej 615, 2750 Ballerup, Denmark
- M. Henrik Priergaard, c/o NORDEA INVESTMENT MANAGEMENT BANK A/S, Strandgade 3, 1401 Copenhagen K, Denmark

Mme Eira Palin-Lehtinen, c/o NORDEA BANK FINLAND PLC, Alexandergatan 36 B, 00020 Nordea, Finland Leurs mandats expireront à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de mars 2004.

Luxembourg, le 25 novembre 2003.

Pour extrait conforme

NORDEA BANK S.A.

J. van der Molen / J. Ebel

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2003, réf. LSO-AK06221. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(077902.3/036/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

NORDEA BANK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Findel, 672, rue de Neudorf. R. C. Luxembourg B 14.157.

Modifications concernant les signataires autorisés de la société NORDEA BANK S.A., ayant son siège social au 672, rue de Neudorf, L-2220 Findel, Luxembourg, inscrite section B numéro 14.157.

(Changes concerning the authorised signatories of the company NORDEA BANK S.A., having its registered office at 672, rue de Neudorf, L-2220 Findel, Luxembourg, registration number B 14.157).

Conseil d'administration (Board of Directors)

Christian Clausen,

Président

Jan Petter Borvik

Jhon Mortensen

Allan Polack

Eira Palin-Lehtinen

Henrik Priergaard

Direction (Management)

Jhon Mortensen,

Managing Director

Lars Højberg,

Deputy Managing Director

Personnel exécutif (Executive Staff)

Suzanne Berg

Thomas Berg

Erik Herskind

Jens Høgh

```
Jørgen Jakobsen
```

Peter Jarbøl

Torben Bygballe Johansen

Klaus Johnbeck

Per Molin

Kim Asger Olsen

Arly Petersen

Mikael Petersen

Jukka Pirskanen

Michael Secher

Jeroen van der Molen

Henrik Wetterstrand

Titulaires de procuration (Holders of Procuration)

Lars Høgh Andersen

Henrik Brøchner

Geraldine Cadogan

Lars Storm Christensen

Majbrit Christiansen

Christa Decker

Jürgen Ebel

Eric Fidesser

Christian Frisquet

Mette Garby

Mike Gehlen

Gilbert Grethen

Jens Hansen

Lars Alstrup Hansen

Lars Jul Hansen

Jens Hasse

Inge Hedegaard

Olivier Humblet

John Iversen

Veli-Matti Jaatinen

Mogens Jepsen

Roberth Josefsson

Palle Kay

Netty Knebel

Jan Lange

Kristian Larsen

Jackie Legille

Joël Lequeux

Markus Lindahl

Mireille Longree

Finn Madsen

Koen Myny

Tom Stubbe Olsen

Vivi Piccatti

Annette Pop

Jan Sabroe

Henrik Sode

Marcel Sweers Thomas Tuborgh

Antonino Vieni

Toute inscription concernant les signataires autorisés faite par une réquisition précédente est à rayer (each inscription concerning the authorised signatories done by a previous application has to be deleted.).

Luxembourg, le 25 novembre 2003.

NORDEA BANK S.A.

J. van der Molen / J. Ebel

Legal Counsel / Senior Manager

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2003, réf. LSO-AK06229. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(077904.2//89) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

TRANSPORTS CARLIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof. R. C. Luxembourg B 61.248.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2003, réf. LSO-AK05497, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(078276.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

MONTEREY CAPITAL I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 90.246.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de l'assemblée générale des associés tenue à Luxembourg en date du 21 novembre 2003 que le gérant suivant a démissionné de ses fonctions:

- Monsieur Colin Rowlinson, né à Bromley (United Kingdom), le 15 mars 1966, demeurant à Copt Hill Shaw, Kingswood, United Kingdom.

Il résulte de cette même assemblée que le gérant suivant a été nommé en remplacement du gérant démissionnaire:

- Monsieur Cormac O'Haire, né à Dublin, le 16 avril 1965, demeurant au 17, Sutherland Road, Ealing, London, W13 ODX, United Kingdom.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 24 novembre 2003.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2003, réf. LSO-AK06312. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(077817.3/1035/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

INVEST KOMABA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 76.703.

Conseil d'Administration

VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A., Administrateur, siège social au 66, Avenue Victor Hugo L-1750 Luxembourg

THIBAULT MANAGEMENT SERVICES S.A., Administrateur, siège social au 66, Avenue Victor Hugo L-1750 Luxembourg

INSINGER TRUST LUXEMBOURG S.A., Administrateur, siège social au 66, Avenue Victor Hugo L-1750 Luxembourg

Commissaire aux Comptes

IB MANAGEMENT SERVICES S.A., commissaire aux comptes, siège social au 66, Avenue Victor Hugo L-1750 Luxembourg

Comptes annuels

L'Assemblée Générale reportée des Actionnaires, réunie au siège social de la Société ce 17 novembre 2003, a décidé d'approuver les comptes annuels de la Société pour les exercice se terminant le:

- 31 décembre 2000
- 31 décembre 2001
- 31 décembre 2002

L'Assemblée Générale a décidé de reporter les pertes des exercices se terminant le:

- 31 décembre 2000 et s'élevant à EUR 6.844,-
- 31 décembre 2001 et s'élevant à EUR 2.153,-
- 31 décembre 2002 et s'élevant à EUR 1.356,-

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2003, réf. LSO-AK06189. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(077920.2//30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

CORPORATE ADVISORY BUSINESS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 50.539.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 19 novembre 2003 que Monsieur Stéphane Hadet a été nommé administrateur de la société en remplacement de Madame Véronique De Meester démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 19 novembre 2003.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2003, réf. LSO-AK05453. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(077818.3/1035/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

JOMADE HOLDING S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll. R. C. Luxembourg B 52.573.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg en date du 13 novembre 2003 à 10.00 heures

Il résulte dudit procès-verbal que l'Assemblée prend acte des différents résultats de la société depuis 1996, des différents rapports du commissaire aux comptes afférents ainsi que du rapport du liquidateur portant sur l'exercice clos au 13 novembre 2003.

Il résulte également dudit procès-verbal que l'Assemblée décide de nommer en qualité de commissaire au contrôle de la liquidation, la société LUXOR AUDIT, S.à r.l., dont le siège est au 188, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Luxembourg, le 24 novembre 2003.

Pour JOMADE HOLDING S.A.

P. Vansant

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2003, réf. LSO-AK06282. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(077861.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

P.A.D.E.M., A.s.b.I., Association sans but lucratif.

Siège social: L-4711 Pétange, 57, rue d'Athus.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 3 novembre 2003 à Luxembourg que:

Première résolution

L'AGE prend acte de la démission de leurs fonctions d'administrateurs de Mademoiselle Kieffer Alexandra et Mademoiselle Denoel Anne, et décide de les remplacer par Monsieur Heland Christophe et Madame Schoumacker Dominique.

Cette résolution est adoptée à la majorité des membres présents.

Deuxième résolution

L'AGE décide de créer le poste de Vice-Président de l'Association et de modifier en conséquence les articles 9 et 10 des statuts qui auront désormais la teneur suivante:

Art. 9. Le Conseil d'Administration de l'association se compose de quatre membres nommés pour une durée illimitée.

Sont nommées aux fonctions d'administrateurs:

Magali Getrey, auditeur financier, demeurant 5, rue d'Alsace à F-57440 Algrange,

Jacques Lamorlette, ingénieur en retraite, demeurant 3, Clos de Vigneules à F-57050 Lorry-lès-Metz,

Christophe Heland, ingénieur système, demeurant 2, boulevard Persaing à L-2323 Luxembourg,

Dominique Schoumacker, Artiste-Peintre, demeurant 4, rue de la Fontenette à F-54960 Mercy-le-Bas.

Art. 10. Le Conseil d'Administration répartit lui-même les fonctions au sein de son équipe et ce à chaque Assemblée Générale Annuelle. Sont nommés en qualité de:

Président: Magali Getrey

Vice-Président: Jacques Lamorlette Trésorier: Christophe Heland Secrétaire: Dominique Schoumacker

Cette résolution est adoptée à la majorité des membres présents.

Troisième résolution

L'AGE décide de créer des Commissions Consultatives et une Commission de Contrôle telles que décrites dans le nouvel article 14 bis inséré et ainsi rédigé:

Art. 14 bis. Il est prévu la création de Commissions Consultatives et d'une Commission de Contrôle.

3.1. Les Commissions Consultatives appuient le Conseil d'Administration dans sa mission.

Les différentes Commissions créées sont notamment les suivantes:

- Commission des finances
- Commission des projets humanitaires
- Commission juridique
- Commission de la communication et des relations publiques
- Commission technique
- Commission sociale de sensibilisation au développement

Le rôle des Commissions Consultatives est d'apporter un soutien au Conseil d'Administration dans sa gestion quotidienne grâce au rassemblement d'experts au sein d'une structure destinée au conseil uniquement. Il s'agit donc d'organes d'appui à l'action de P.A.D.E.M., A.s.b.I.

Les membres des Commissions Consultatives interviennent bénévolement et n'acquittent pas de cotisations.

3.2. Il est prévu la création d'une Commission de Contrôle comprenant un membre de chacune des Commissions Consultatives, et qui est chargée d'une mission annuelle de contrôle de l'ensemble de l'activité du Conseil d'Administration. Le Contrôle ainsi opéré doit permettre au Conseil d'Administration d'évaluer son action, ses stratégies et moyens mis en oeuvre.

Cette résolution est adoptée à la majorité des membres présents.

Quatrième résolution

L'AGE prévoit la désignation de membre d'honneur et décide en conséquence de modifier l'article 5 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

Art. 5. Composition (...) Les Membres d'Honneur sont désignés par le Conseil d'Administration et peuvent être:

- des personnes méritantes ayant rendu de grands services à P.A.D.E.M., A.s.b.l.
- des personnes dont les fonctions ou le statut sont de nature à renforcer l'image de marque et le sérieux de l'association
 - les membres fondateurs de P.A.D.E.M., A.s.b.l. qui n'ont plus la possibilité de s'investir dans P.A.D.E.M., A.s.b.l. Cette résolution est adoptée à la majorité des membres présents.

Cinquième résolution

L'AGE décide de transférer le siège social de l'association du 11, route de Thionville à L-2611 Luxembourg au 57, route d'Athus à L-4711 Pétange.

Cette résolution est adoptée à la majorité des membres présents.

Luxembourg, le 6 novembre 2003.

Pour extrait conforme

Signature

La Présidente

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2003, réf. LSO-AK05683. – Reçu 166 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(077912.3/000/69) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

DEJOMA HOLDING S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll. R. C. Luxembourg B 55.748.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg en date du 13 novembre 2003 à 10.00 heures

Il résulte dudit procès-verbal que l'Assemblée prend acte des différents résultats de la société depuis 1996, des différents rapports du commissaire aux comptes afférents ainsi que du rapport du liquidateur portant sur l'exercice clos au 13 novembre 2003.

Il résulte également dudit procès-verbal que l'Assemblée décide de nommer en qualité de commissaire au contrôle de la liquidation, la société LUXOR AUDIT, S.à r.l., dont le siège est au 188, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Luxembourg, le 24 novembre 2003.

Pour DEJOMA HOLDING S.A.

P. Vansant

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2003, réf. LSO-AK06284. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(077864.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

CLAY TILES INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée, (anc. GROUPE EDITIONS HOLDING 1).

Registered office: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 89.337.

In the year two thousand three, on the thirtieth of October.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared:

EURAZEO, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, a company with a registered office in 3, rue Jacques Bingen, 75017 Paris, France, registered with the Companies Registry of Paris, France, under number B 692 030 992, represented by Mr Frans Tieleman, lawyer, residing in Luxembourg.

By the delegation of authority of EURAZEO dated October 29, 2003, remaining attached. And

CEP II MASTER LUXCO, Société à Responsabilité Limitée, a company with a registered office in 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered with the Companies Registry of Luxembourg under number B 96.017, represented by Mr Christopher Finn, as manager of the company.

The appearing parties, represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary to enact the following:

- that they are the current Shareholders (the «Shareholders») of CLAY TILES INVESTMENT, S.à r.l. (the «Company»), a «société à responsabilité limitée» incorporated by deed enacted on October 2, 2002, published in the Luxembourg Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1646 dated November 16, 2002, having its registered office at 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, registered at the Trade Register in Luxembourg under number 89.337:
 - that the Shareholders have taken the following resolutions:

First resolution

The Shareholders resolved to increase the corporate capital by an amount of sixty-eight million six hundred and ninety thousand seven hundred and fifty Euros (EUR 68,690,750), so as to raise it from its current amount of twelve thousand four hundred Euros (EUR 12,400) to sixty-eight million seven hundred three thousand one hundred and fifty Euros (EUR 68,703,150) by the issue of two million seven hundred and forty-seven thousand six hundred and thirty (2,747,630) new shares with a par value of twenty-five Euros (EUR 25) each, having the same rights and obligations as the already existing shares.

Second resolution

Pursuant to Article 189 of the Law dated August 10, 1915 on commercial companies as amended, the Shareholders resolved to accept the subscription of the new shares referred to above by the following companies:

- CLAY TILES SPONSORS, S.à r.l., having its registered office at 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg;
- CLAY TILES MANAGEMENT S.A., having its registered office at 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Contributors' Intervention - Subscription - Payment

1) Contribution in kind of the assets and liabilities of CLAY TILES SPONSORS, S.à r.l.

Thereupon intervenes the aforenamed company CLAY TILES SPONSORS, S.à r.l., here represented by Mr Christopher Finn, prenamed, by virtue of the unanimous resolutions of the board of managers of CLAY TILES SPONSORS, S.à r.l. dated October 29, 2003 being here annexed, which declared to subscribe the two million six hundred and ten thousand two hundred and forty-eigth (2,610,248) new shares and to pay them up by some contributions hereafter described:

Description of the contribution:

All the assets and liabilities (entire property) of CLAY TILES SPONSORS, S.à r.l., a company having its registered office in the European Union, this property being composed of:

Assets:

- 1. A share participation of five million eight hundred and fifty-eight thousand thirty two (5,858,032) shares of ten Euros (EUR 10) par value each, of the issued ordinary share capital of CLAY TILES EUROPE S.A.S. a French company having its registered office at 7, rue Bridaine, 75017 Paris, France, representing around 95 % of the corporate capital of CLAY TILES EUROPE S.A.S., with a value «at cost» of EUR 58,569,140,-.
 - 2. Cash amounting six million six hundred and eighty-seven thousand sixty Euros (EUR 6,687,060). Liabilities:
 - 1. Debts related to its corporate life, amounting to thousand eight hundred and twenty Euros (EUR 1,820);
- 2. The corporate capital of CLAY TILES SPONSORS, S.à r.l amounting sixty-five million two hundred and fifty-six thousand two hundred Euros (EUR 65,256,200).

Evidence of the contribution's existence

Proof of the ownership and the value of such assets and liabilities has been given to the undersigned notary by a contribution balance sheet of CLAY TILES SPONSORS, S.à r.l. as of October 30, 2003.

The balance sheets of CLAY TILES SPONSORS, S.à r.l. show current net assets of sixty-five million two hundred and fifty-six thousand two hundred Euros (EUR 65,256,200).

Evaluation:

The value of this contribution in kind is evaluated at sixty-five million two hundred and fifty-six thousand two hundred Euros (EUR 65,256,200).

Effective implementation of the contribution

CLAY TILES SPONSORS, S.à r.l., contributor here represented as stated hereabove, declares that:

- a) About the participation's contributions:
- it is the sole full owner of such shares and possessing the power to dispose of such shares, legally and conventionally freely transferable;
- there exist no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that one or more of such shares be transferred to him;
- the transfers of such shares are effective today without qualification and the agreement's deed have been already signed, proof thereof having been given to the undersigned notary;
- all further formalities shall be carried out in the respective countries, that is to say Luxembourg and France, in order to duly formalise the transfer and to render it effective anywhere and toward any third party.
 - b) About the debts:

The transfer of debts has been accepted without qualification by the creditor.

Managers' report

The report of the managers of the Company dated October 30, 2003, hereby annexed, attests that Mr Bruno Keller, Mr Christopher Finn, Mr Jean-Pierre Millet, Mrs Delphine Abellard and THE CARLYLE GROUP LUXEMBOURG, S.à r.l., acknowledging having been beforehand informed of the extent of their responsibility, legally engaged as managers of the Company by reason of the here above described contributions in kind, expressly agree with the description of the contributions in kind, with their valuation, with the effective transfer of these assets and liabilities, and confirm the validity of the subscription and payment.

2) Contribution in kind of the shares of CLAY TILES EUROPE S.A.S. and contribution of cash

Thereupon intervenes the aforenamed company CLAY TILES MANAGEMENTS.A., here represented by Mr Christopher Finn by virtue of the unanimous resolutions of the board of directors of CLAY TILES MANAGEMENTS.A. dated October 29, 2003, which declared to subscribe one hundred and thirty-seven thousand three hundred and eighty-two (137,382) new shares and to pay them up by a contribution in kind and a contribution in cash hereafter described:

a. Contribution in kind of the shares of CLAY TILES EUROPE S.A.S.

Description of the contribution

CLAY TILES MANAGEMENT S.A. by a contribution in kind consisting in three hundred eight thousand three hundred and eighteen (308,318) shares with a par value of ten Euros (EUR 10) each, of CLAY TILES EUROPE S.A.S., a company incorporated under the laws of France, having its registered office at 7, rue Bridaine, 75017 Paris, France, representing around 5 % of the corporate capital of CLAY TILES EUROPE S.A.S.; this contribution being evaluated at cost at three million eighty-two thousand five hundred and ninety-two Euros (EUR 3,082,592).

Effective implementation of the contribution

CLAY TILES MANAGEMENT S.A, contributor here represented as stated hereabove, declares that:

- it is the sole full owner of such shares and possessing the power to dispose of such shares, legally and conventionally freely transferable;
- there exist no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that one or more of such shares be transferred to him;
- the transfers of such shares are effective today without qualification and the agreement's deed have been already signed, proof thereof having been given to the undersigned notary;
- all further formalities shall be carried out in the respective countries, that is to say in France and Luxembourg, in order to duly formalise the transfer and to render it effective anywhere and toward any third party.

Managers' report

The report of the managers of the Company dated October 30, 2003, hereby annexed, attests that Mr Christopher Finn, Mr Jean-Pierre Millet, Mr Bruno Keller, Mrs Delphine Abellard, and THE CARLYLE GROUP LUXEMBOURG, S.à r.l., acknowledging having been beforehand informed of the extent of their responsibility, legally engaged as managers of the Company by reason of the here above described contributions in kind, expressly agree with the description of the contributions in kind, with their valuation, with the effective transfer of these shares, and confirm the validity of the subscription and payment.

b. Contribution in cash

CLAY TILES MANAGEMENT S.A. declares to have the remaining amount in order to have all the new shares fully paid up by contribution in cash. The remaining amount of three hundred and fifty-one thousand nine hundred and fifty-eight Euros (EUR 351,958) is from now on at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary, by a bank certificate.

Third resolution

As a consequence of the preceding resolution, the Shareholders decide to amend Article 6.1 alinea 1 of the articles of incorporation of the Company, which will henceforth have the following wording:

«6.1 - Subscribed share capital

The Company's corporate capital is fixed at sixty-eight million seven hundred and three thousand one hundred and fifty Euros (68,703,150.- EUR) represented by two million seven hundred and forty-eight thousand one hundred and twenty-six shares (2,748,126 shares) («parts sociales») of twenty-five Euros (25.- EUR) each, all fully subscribed and entirely paid up.»

Costs

Fixed rate tax exemption request

For the part of the increase of capital corresponding to the contribution in kind of the assets and liabilities of CLAY TILES SPONSORS, S.à r.l., considering that it concerns an increase of the subscribed share capital of a Luxembourg company by a contribution in kind consisting of all the assets and liabilities (entire property), nothing withheld or excepted, of a company having its registered office in an European Economic Community State, the company refers to Article 4.1 of the law of December 29, 1971, as modified by the law of December 3, 1986, which provides for capital fixed rate tax exemption.

For the part of the increase of capital corresponding to the contribution in kind of the shares of CLAY TILES EUROPE S.A.S. by CLAY TILES MANAGEMENT S.A., considering that the total increase of the share capital consists of a contribution in kind of at least 65% (in this case 100%) of all outstanding shares of CLAY TILES EUROPE S.A.S., a financial stock company (société de capitaux) having its registered office in an European Union State (France), the company expressly requests the pro rata fee payment exemption on basis of Article 4.2 of the Luxembourg law of December 29, 1971, as modified by the law of December 3, 1986, which provides for a fixed rate registration tax perception in such a case.

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with this the capital increase, have been estimated at about ten thousand eight hundred Euros.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille trois, le trente octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

EURAZEO, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, une société ayant pour siège social le 3, rue Jacques Bingen, 75017 Paris, France, immatriculée au Registre des Sociétés de Paris, France, numéro B 692 030 992, représentée par M. Frans Tieleman, Avocat, demeurant à Luxembourg.

En vertu de la délégation de pouvoir d'EURAZEO datant du 29 octobre 2003, restant ci-annexée.

Εt

CEP II MASTER LUXCO, Société à Responsabilité Limitée, une société ayant pour siège social le 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg n° B 96.017, représentée par M. Christopher Finn, comme gérant de la société.

Les parties comparantes, représentées comme stipulé ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elles sont les associés actuels (les «Associés») de CLAY TILES INVESTMENT, S.à r.l. (la «Société»), une «société à responsabilité limitée» constituée suivant acte reçu le 2 octobre 2002, n° 1646 du 16 novembre 2002, ayant son siège social au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, à la section B sous le numéro 89.337;
 - Que les Associés ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Il est décidé d'augmenter le capital social souscrit à concurrence de soixante-huit millions six cent quatre-vingt-dix mille sept cent cinquante Euros (EUR 68.690.750) pour le porter de son montant actuel de douze mille quatre cents Euros (EUR 12.400) à soixante-huit millions sept cent trois mille cent cinquante Euros (EUR 68.703.150) par l'émission de deux millions sept cent quarante sept mille six cent trente (2.747.630) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

Deuxième résolution

Conformément à l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales datant du 10 août 1915 telle que modifiée, les Associés décident d'admettre la souscription des parts sociales nouvelles dont il est question ci-avant par les sociétés suivantes:

- CLAY TILES SPONSORS, S.àr.l., ayant son siège social au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg;
- CLAY TILES MANAGEMENT S.A., having its registered office at 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Intervention des apporteurs - Souscription - Libération

1) Apport en nature des actifs et passifs de la société CLAY TILES SPONSORS, S.à r.l.

Intervient ensuite aux présentes la sociétés prédésignée CLAY TILES SPONSORS, S.à r.l., ici représentée par M. Christopher Finn, en vertu des résolutions unanimes du conseil de gérance de CLAY TILES SPONSORS, S.à r.l. datant du 29 octobre 2003, lesquelles ont déclaré souscrire les deux millions six cent dix mille deux cent quarante-huit (2.610.248) parts sociales nouvelles et les libérer intégralement par les apports décrits ci-après:

Description de l'apport

Tous les actifs et passifs (intégralité de patrimoine) de CLAY TILES SPONSORS, S.à r.l., société ayant son siège dans la Communauté Economique Européenne, ce patrimoine se composant de:

Actifs:

- 1. Une participation de cinq millions huit cent cinquante-huit mille trente-deux (5.858.032) actions ordinaires d'une valeur nominale de dix Euros (EUR 10) chacune, du capital émis de CLAY TILES EUROPE S.A.S., une société française ayant son siège social au 7, rue Bridaine, 75017 Paris, représentant environ 95 % du capital social de la société CLAY TILES EUROPE S.A.S., avec une valeur «at cost» de EUR 58.569.140.
 - 2. Des espèces pour un montant de six millions six cent quatre-vingt sept mille soixante Euros (EUR 6.687.060). Passifs:
 - 1. Dettes relatives à sa vie sociale s'élevant à mille huit cent vingt Euros (EUR 1.820);
- 2. Capital social de la société CLAY TILES SPONSORS pour un montant de soixante-cinq millions deux cent cinquante six mille deux cents Euros (EUR 65.256.200).

Preuve de l'existence de l'apport

Preuve de l'existence de ces actifs et passifs a été donnée au notaire instrumentant par un bilan de CLAY TILES SPONSORS, S.à r.l. en date du 30 octobre 2003.

Le bilan de CLAY TILES SPONSORS, S.à r.l. relève que la valeur nette comptable de tous ses actifs et passifs s'élève à soixante-cinq millions deux cent cinquante-six mille deux cents Euros (EUR 65.256.200).

Evaluation

La valeur de cet apport en nature est évaluée à soixante-cinq millions deux cent cinquante-six mille deux cents Euros (EUR 65.256.200).

Réalisation effective de l'apport

CLAY TILES SPONSORS, S.àr.l., apporteur ici représenté comme dit ci-avant, déclare que:

- a) Au sujet des apports de participations:
- il est le seul plein propriétaire de ces actions et possédant les pouvoirs d'en disposer, celles-ci étant légalement et conventionnellement librement transmissibles;
- il n'existe aucun droit de préemption ou d'autres droits en vertu desquels une personne pourrait avoir le droit d'en acquérir une ou plusieurs;
- les transferts de parts sont effectivement réalisés sans réserves aujourd'hui et les conventions de cessions ont été déjà signées, preuve en ayant été apportée au notaire soussigné;
- toutes autres formalités seront réalisées au Luxembourg et en France, aux fins d'effectuer la cession et de la rendre effective partout et vis-à-vis de toutes tierces parties.
 - b) Au sujet des dettes:

Le transfert de dettes a été accepté sans réserves par le créancier.

Rapport du Conseil de Gérance

Le rapport du conseil de gérance de la Société datant du 30 octobre 2003, annexé au présent acte, atteste que MM. Christopher Finn, Jean-Pierre Millet, Bruno Keller, Mme Delphine Abellard et THE CARLYLE GROUP LUXEMBOURG, S.à r.l., reconnaissant avoir pris connaissance de l'étendue de sa responsabilité, légalement engagés en leur qualité de gérants de la société à raison des apports en nature ci-avant décrit, marquent expressément leur accord sur la description des apports en nature, sur leur évaluation, sur le transfert de la propriété desdits actif et passif, et confirment la validité des souscriptions et libérations.

2) Apport en nature des actions de la société CLAY TILES EUROPE S.A.S. et apport en espèces

Intervient ensuite aux présentes la société prédésignée CLAY TILES MANAGEMENT S.A., ici représentée par M. Christopher Finn, en vertu des résolutions unanimes du conseil d'administration de CLAY TILES MANAGEMENT S.A. datant du 29 octobre 2003, laquelle a déclaré souscrire cent trente-sept mille trois cent quatre-vingt-deux (137.382) parts sociales nouvelles et les libérer intégralement par apport en nature et en espèces comme suit:

a. Apport en nature des actions de la société CLAY TILES EUROPE S.A.S.

Description de l'apport

CLAY TILES MANAGEMENT S.A. par un apport en nature consistant en trois cent huit mille trois cent dix-huit (308.318) actions d'une valeur nominale de 10 Euros (EUR 10) chacune, de CLAY TILES EUROPE S.A.S., une société de droit français, ayant son siège social au 7, rue Bridaine, 75017 Paris, France, cet apport étant évalué «at cost» à trois millions quatre-vingt-deux mille cinq cent quatre-vingt-douze Euros (3.082.592), représentant environ 5 % du capital social de la société CLAY TILES EUROPE S.A.S.

Réalisation effective des apports

CLAY TILES MANAGEMENT S.A., apporteur ici représenté comme dit ci-avant, déclare que:

- il est le seul plein propriétaire de ces actions et possédant les pouvoirs d'en disposer, celles-ci étant légalement et conventionnellement librement transmissibles;
- il n'existe aucun droit de préemption ou d'autres droits en vertu desquels une personne pourrait avoir le droit d'en acquérir une ou plusieurs;
- les transferts de parts sont effectivement réalisés sans réserves aujourd'hui et les conventions de cessions ont été déjà signées, preuve en ayant été apportée au notaire soussigné;
- toutes autres formalités seront réalisées dans les Etats respectifs, à savoir en France et au Luxembourg, aux fins d'effectuer la cession et de la rendre effective partout et vis-à-vis de toutes tierces parties.

Rapport du Conseil de Gérance

Le rapport du conseil de gérance de la Société datant du 30 octobre 2003, annexé au présent acte, atteste que MM. Christopher Finn, Jean-Pierre Millet, Bruno Keller, Mme Delphine Abellard et THE CARLYLE GROUP LUXEM-BOURG, S.à r.l., reconnaissant avoir pris connaissance de l'étendue de sa responsabilité, légalement engagés en leur qualité de gérants de la société à raison des apports en nature ci-avant décrit, marquent expressément leur accord sur la description des apports en nature, sur leur évaluation, sur le transfert de la propriété desdites actions, et confirment la validité des souscriptions et libérations.

b. Apport en espèces

CLAY TILES MANAGEMENT S.A. déclare payer le montant restant à verser de façon à libérer entièrement les nouvelles actions moyennant apport en espèces. Le montant restant de trois cent cinquante et un mille neuf cent cinquante-huit Euros (EUR 351.958) est dès à présent à la disposition de la société, ce dont preuve a été donnée au notaire instrumentant, au moyen d'un certificat bancaire.

Troisième résolution

En conséquence de la résolution précédente, les Associés déclarent modifier le premier alinéa de l'article 6.1. des statuts de la Société comme suit:

«Art. 6.1. Capital souscrit et libéré.

Le capital social est fixé à soixante-huit millions sept cent trois mille cent cinquante Euros (EUR 68.703.150) représenté par deux millions sept cent quarante-huit mille cent vingt-six (2.748.126) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (25,- EUR) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.»

Requête en exonération des droits proportionnels

Pour la partie de l'augmentation de capital correspondant à l'apport en nature de l'actif et du passif de la société CLAY TILES SPONSORS, S.à r.l., compte tenu qu'il s'agit de l'augmentation du capital social d'une société luxembourgeoise par apport en nature de tous les actifs et passifs (universalité de patrimoine), rien réservé ni excepté, d'une société de capitaux ayant son siège dans la Communauté Européenne, la société requiert sur base de l'article 4.1 de la loi du 29 décembre 1971 telle que modifiée par la loi du 3 décembre 1986, l'exonération du droit proportionnel d'apport.

Pour la partie de l'augmentation de capital correspondant à l'apport en nature de parts de la société CLAY TILES EUROPES.A.S., compte tenu que l'augmentation du capital social considérée dans son ensemble est faite par apport en nature d'au moins 65% (en l'occurrence 100 %) de toutes les parts sociales émises par CLAY TILES EUROPE S.A.S., société de capitaux ayant son siège dans un Etat de l'Union Européenne (France), la société requiert expressément l'exonération du paiement du droit proportionnel d'apport sur base de l'article 4.2 de la loi du 29 décembre 1971 telle que modifiée par la loi du 3 décembre 1986, qui prévoit en pareil cas le paiement du droit fixe d'enregistrement.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital, s'élève à environ dix mille huit cents Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: F. Tieleman, C. Finn, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2003, vol. 141S, fol. 17, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2003.

J. Elvinger.

(078233.3/211/298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

CLAY TILES INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée, (anc. GROUPE EDITIONS HOLDING 1).

Registered office: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 89.337.

In the year two thousand three, on the thirty-first of October.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared:

CLAY TILES SPONSORS, S.à r.l., a «Société à Responsabilité Limitée» having its registered office in 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, registered at the Trade Register in Luxembourg under number B 95.971, represented by Mr Guillaume Tryhoen, lawyer, residing in Luxembourg.

By virtue of a proxy given under private seal, remaining here attached.

And

CLAY TILES MANAGEMENT S.A., a «Société Anonyme» having its registered office in 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, registered at the Trade Register in Luxembourg at section B under number 95.970, represented by Mr Guillaume Tryhoen, prenamed.

By virtue of a proxy given under private seal, remaining here attached.

The appearing parties, represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary to enact the following:

- that they are the current Shareholders (the «Shareholders») of CLAY TILES INVESTMENT, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée» (hereinafter referred to as the «Company»), having its registered office at 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, incorporated by deed enacted on October 2, 2002 published in the Luxembourg Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1646 dated November 16, 2002, registered at the Trade Register in Luxembourg at section B under number 89.337;
- that the Shareholders have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and have taken the following resolutions:

First resolution

It is resolved to add an Article 15 to the articles of incorporation of the Company and to amend the provisions of the Articles 6.5, 7, 9, 11.2 and 14 of the articles of incorporation of the Company regarding the following items:

- the transfer of shares;
- the management;
- the annual general shareholders' meeting;
- the annual accounts;
- the reference to the Law.

Second resolution

As a consequence of the preceding resolution, it is resolved to amend the Company's articles of incorporation and to restate them in their entirety, so that they shall henceforth read as follows:

Art. 1. Corporate form.

There is formed a private limited liability company («société à responsabilité limitée»), which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the «Law»), as well as by the articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 6.1, 6.2, 6.5, 8 and 11.2 the exceptional rules applying to one member company.

Art. 2. Corporate object.

The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds, without a public offer, which may be convertible and to the issuance of debentures.

In a general fashion it may grant assistance to affiliated companies, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

The Company may further carry out any commercial, industrial or financial operations, as well as any transactions on real estate or on movable property.

The Company is a corporate taxpayer subject to common tax law and does not fall in the scope of the holding company law of 31st July 1929.

Art. 3. Duration.

The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. Denomination.

The Company will have the denomination CLAY TILES INVESTMENT, S.à r.l.

Art. 5. Registered office.

The registered office is established in Luxembourg City.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. Share Capital - Shares.

6.1 - Subscribed and authorised share capital

The Company's corporate capital is fixed at sixty-eight million seven hundred and three thousand one hundred and fifty Euros (68,703,150.- EUR) represented by two million seven hundred and forty-eight thousand one hundred and

twenty-six shares (2,748,126 shares) («parts sociales») of twenty-five Euros (25.- EUR) each, all fully subscribed and entirely paid up.

At the moment and as long as all the shares are held by only one shareholder, the Company is a one-man company («société unipersonnelle») in the meaning of Article 179 (2) of the Law; In this contingency Articles 200-1 and 200-2 of the Law, among others, will apply, this entailing that each decision of the sole shareholder and each contract concluded between him and the Company represented by him shall have to be established in writing.

6.2 - Modification of share capital

The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by decision of the general shareholders' meeting, in accordance with Article 8 of these Articles and within the limits provided for by Article 199 of the Law.

6.3 - Profit participation

Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits in direct proportion to the number of shares in existence.

6.4 - Indivisibility of shares

Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.5 - Transfer of shares

No shareholder shall transfer, and the Company shall not issue, any shares or other equity securities to any person, unless at all times, the number of shares of the Company owned by any shareholders divided by the principal amount of the preferred equity certificates issued by the Company owned by such shareholder shall be equal for all shareholders that own any equity securities of the Company.

Any attempt to transfer any equity securities of the Company not in compliance with the provisions hereto and that certain shareholders agreement that could be entered into, from time to time, by the Company, among other related parties (the «Shareholders Agreement») shall be null and void ab initio and of no effect and the Company shall not, and shall cause any of its applicable transfer agent not to, record any such purported transfer upon the stock register of the Company.

The shares held by each shareholder may be transferred in compliance with the requirements of Article 189 and 190 of the Law and may not be transferred inter vivos to non-shareholders unless shareholders representing at least three-quarters of the corporate share capital shall have agreed thereto in a general meeting, provided however, that the shareholders hereby agree to approve and consent to any transfer of shares of the Company made in compliance with the Shareholders Agreement and to vote in favor of any transfer or transferee, for the purposes of Articles 189 and 190 of the Law.

Transfers of shares must be recorded by a notarial or private deed. Transfers shall not be valid vis-à-vis the Company or third parties until they shall have been notified to the Company or accepted by it in accordance with the provisions of Article 1690 of the Civil Code.

6.6 - Registration of shares

All shares are in registered form, in the name of a specific person, and recorded in the shareholders' register in accordance with Article 185 of the Law.

Art. 7. Management.

7.1 - Appointment and removal

The Company is managed by CLAY TILES SPONSORS, a société à responsabilité limitée incorporated existing under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg commercial registry under number 95.971 («CT SPONSORS»).

7.2 - Powers

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager.

7.3 - Representation and signatory power

Subject to the governance rules provided for in the articles of association of CT SPONSORS and in a Shareholders Agreement, as the case may be, in dealing with third parties as well as in justice, the manager will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this Article 7.3 shall have been complied with.

The Company shall be bound by the sole signature of its sole manager.

The manager may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

Art. 8. General shareholders' meeting.

The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares he owns. Each shareholder shall dispose of a number of votes equal to the number of shares held by him. Collective decisions are only validly taken insofar as shareholders owning more than half of the share capital adopt them.

However, resolutions to alter the Articles, except in case of a change of nationality that requires a unanimous vote, may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

The holding of general shareholders' meetings shall not be mandatory where the number of members does not exceed twenty-five (25). In such case, each member shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

Art. 9. Annual general shareholders' meeting.

Where the number of shareholders exceeds twenty-five, an annual general meeting of shareholders shall be held, in accordance with Article 196 of the Law at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on the fourth Wednesday of the month of May, at 12.00 at noon. If such day is not a bank business day in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following bank business day. The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the manager, exceptional circumstances so require.

Art. 10. Audit.

Where the number of shareholders exceeds twenty-five, the operations of the Company shall be supervised by one or more statutory auditors in accordance with Article 200 of the Law, who need not to be shareholder. If there is more than one statutory auditor, the statutory auditors shall act as a collegium and form the board of auditors.

Art. 11. Fiscal year - Annual accounts.

11.1 - Fiscal year

The Company's fiscal year starts on the 1st of January and ends on the 31st of December, with the exception of the first year, which shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31st of December 2002.

11.2 - Annual accounts

Each year, the manager prepares an inventory, including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, as well as the balance sheet and the profit and loss account in which the necessary depreciation charges must be made.

Each shareholder, either personally or through an appointed agent, may inspect, at the Company's registered office, the above inventory, balance sheet, profit and loss accounts and, as the case may be, the report of the statutory auditor(s) set-up in accordance with Article 200.

Art. 12. Distribution of profits.

The gross profit of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit.

An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company shall be allocated to a statutory reserve, until and as long as this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company.

Art. 13. Dissolution - Liquidation.

The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

Except in the case of dissolution by court order, the dissolution of the Company may take place only pursuant to a decision adopted by the general meeting of shareholders in accordance with the conditions laid down for amendments to the Articles. At the time of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 14. Reference to the law.

Reference is made to the provisions of the Law and to the Shareholders Agreement, as the case may be, for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Art. 15. Arbitration.

Without prejudice to the rights of the shareholders of the Company and the Company (hereinafter individually referred to as a «Party» and collectively referred to as the «Parties») to any controversy, claim or dispute between the Parties to apply for any preliminary or interim injunction from any court of competent jurisdiction where necessary to protect their rights hereunder, any such controversy, claim or dispute shall be settled by an arbitration made in accordance with the Rules of Arbitration of the International Chamber of Commerce (hereinafter referred to as the «ICC»).

In the event that any Party does not in accordance with article 28, paragraph 6 of the Rules of the ICC timely and fully comply with any award rendered by the arbitration panel (hereinafter referred to as the «Infraction»), enforcement of such award may be sought before any court having jurisdiction in the country in which assets of any Party declared liable by such award are located. The Parties agree that any award rendered by the arbitration panel shall be enforceable in any country or countries in which such assets are found and agree to submit to enforceability of the award in such country or countries. Such enforcement may be sought without prejudice, with respect to the enforcement creditor, to any claims, lawsuits, damages, indemnifications, and generally any and all rights, resulting from, arising out of or related to the Infraction. The arbitration shall be held in Paris and in the French language.

To the extent that any Party has or hereafter may acquire any immunity from jurisdiction of any court or from any legal process (whether through service or notice, attachment prior to judgment, attachment in aid of execution, execution or otherwise) with respect to itself or its property, each Party hereby irrevocably waives such immunity.

Third resolution

It is resolved to act the resignation of Mr Bruno Keller, Mr Jean-Pierre Millet, Mrs. Delphine Abellard, Mr Christopher Finn, and THE CARLYLE GROUP LUXEMBOURG, S.à r.l., as managers of the Company with immediate effect and ap-

pointment of CLAY TILES SPONSORS, S.à r.l., having its registered office at 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade Register under number B 89.337, with effect as of the same date.

Fourth resolution

It is resolved to grant discharge to Mr Bruno Keller, Mr Jean-Pierre Millet, Mrs. Delphine Abellard, Mr Christopher Finn, and THE CARLYLE GROUP LUXEMBOURG, S.à r.l.for the accomplishment of their mandates as managers of the Company.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The present deed is worded in English followed by a French version. In case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le trente et un octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu

CLAY TILES SPONSORS, S.à r.l., société à responsabilité limité, ayant son siège social au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, R. C. Luxembourg B 95.971, ici représentée par Monsieur Guillaume Tryhoen, Avocat, demeurant à Luxembourg.

En vertu d'une procuration sous seing privé, restant ci-annexée.

Fτ

CLAY TILES MANAGEMENT S.A., société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, R. C. Luxembourg, B 95.970, représentée par Monsieur Guillaume Tryhoen, prénommé.

En vertu d'une procuration sous seing privé, restant ci-annexée.

Les parties comparantes, représentées comme stipulé ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suir

- Qu'elles sont les associés actuels (les «Associés») de CLAY TILES INVESTMENT, S.à r.l. (la «Société»), une «société à responsabilité limitée» constituée suivant acte reçu le 2 octobre 2002, n°1646 du 16 novembre 2002, ayant son siège social au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, à la section B sous le numéro 89.337;
 - Que les Associés ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Il est décide d'ajouter un article 15 aux statuts de la société et de modifier les articles 6.5, 7, 9, 11.2, 13, 14 des statuts concernant les point suivants:

- le transfert des parts sociales
- la gestion
- l'assemblée générale des associés
- le comptes annuels
- la référence à la loi

Deuxième résolution

Il est décide de procéder à une refonte complète des statuts comme suit:

Art. 1er. Forme sociale.

Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives (ci-après «la Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «la Loi»), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 6.1, 6.2, 6.5, 8 et 11.2, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. Objet social.

L'objet de la Société est la prise de participations, sous quelques formes que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition par l'achat, la souscription ou de toute autre manière, ainsi que le transfert par vente, échange ou autre, d'actions, d'obligations, de reconnaissances de dettes, notes ou autres titres de quelque forme que ce soit, et la propriété, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La société peut en outre prendre des participations dans des sociétés de personnes.

La Société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations qui pourront être convertibles (à condition que celle-ci ne soit pas publique) et à l'émission de reconnaissances de dettes.

D'une façon générale, elle peut accorder une assistance aux sociétés affiliées, prendre toutes mesures de contrôle et de supervision et accomplir toute opération qui pourrait être utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

La Société pourra en outre effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière, ainsi que toute transaction sur des biens mobiliers ou immobiliers.

La Société est assujettie à l'imposition de droit commun et n'entre donc pas dans la sphère de la loi sur les sociétés holding du 31 juillet 1929.

Art. 3. Durée.

La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Dénomination.

La Société aura la dénomination: CLAY TILES INVESTMENT, S.à r.l.

Art. 5. Siège social.

Le siège social est établi à Luxembourg-ville.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut-être transférée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Capital social - Parts sociales.

6.1 - Capital souscrit et libéré

Le capital social est fixé à soixante-huit millions sept cent trois mille cent cinquante Euros (EUR 68.703.150) représenté par deux millions sept cent quarante-huit mille cent vingt-six (2.748.126) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (25,- EUR) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.

A partir du moment et aussi longtemps que toutes les parts sociales sont détenues par un seul associé, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi; Dans la mesure où les articles 200-1 et 200-2 de la Loi trouvent à s'appliquer, chaque décision de l'associé unique et chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit.

6.2 - Modification du capital social

Le capital social souscrit peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés conformément à l'article 8 des présents Statuts et dans les limites prévues à l'article 199 de la Loi.

6.3 - Participation aux profits

Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.4 - Indivisibilité des actions

Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.5 - Transfert de parts sociales

Aucun associé ne doit transférer, et la Société ne doit pas émettre de parts sociales ou autre titre de participations à une personne, à moins qu'à un moment donné, le nombre de parts sociales de la Société détenues par les associés divisé par le nombre total des certificats de capitaux préférentiels émis par la Société détenus par un tel associé doit être égal pour tous les associés qui détiennent des titres de participations de la Société.

Toute tentative de transfert de titres de participations de la Société d'une façon non conforme aux présentes dispositions et à un pacte d'associés à conclure éventuellement par la Société avec d'autres parties liées (un «Pacte d'Associés»), sera considéré comme nul et non avenu ab initio et sans effet et la Société ne peut pas et doit inciter tout exécutant du transfert de ne pas enregistrer un tel transfert dans le registre des actionnaires de la Société.

Les parts sociales détenues par chacun des associés ne sont transmissibles que sous réserve du respect des dispositions prévues aux articles 189 et 190 de la Loi et ne peuvent être transmises inter vivos à des tiers non-associés qu'après approbation préalable en assemblée générale des associés représentant au moins trois quarts du capital social, à moins cependant que, les associés acceptent d'approuver et de consentir à un transfert de parts sociales de la Société fait en conformité avec un Pacte d'Associés éventuel et de voter en faveur du transfert et du cessionnaire selon les dispositions des Articles 189 et 190 de la Loi.

Le transfert de parts sociales doit s'effectuer par un acte notarié ou un acte sous seing privé. Le transfert ne peut être opposable à l'égard de la Société ou des tiers qu'à partir du moment de sa notification à la Société ou de son acceptation sur base des dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

6.6 - Enregistrement de parts

Toutes les parts sociales sont nominatives, au nom d'une personne déterminée et sont inscrites sur le Registre des Associés conformément à l'article 185 de la Loi.

Art. 7. Management.

7.1 - Nomination et révocation

La Société est gérée par CLAY TILES SPONSORS, une société à responsabilité limitée, constituée en vertu des lois luxembourgeoises, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro 95.971 («CT SPONSORS»).

7.2 - Pouvoirs

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des associés relèvent de la compétence du gérant

7.3 - Représentation et signature autorisée

Conformément aux règles de représentation prévues soit dans les statuts de CT SPONSORS soit, le cas échéant, dans le Pacte des Associés, dans les rapports avec les tiers et avec la justice, chaque gérant aura tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et sous réserve du respect des termes du présent article 7.3.

En cas de gérant unique, la Société peut être engagée par la seule signature du gérant Le gérant pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

Le gérant unique déterminera les responsabilités du mandataire et sa rémunération (le cas échéant), la durée de la période de représentation et toutes autres conditions pertinentes de ce mandat.

Art. 8. Assemblée générale des associés.

L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède un droit de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts, sauf en cas de changement de nationalité de la Société et pour lequel un vote à l'unanimité des associés est exigé, ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

La tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, quand le nombre des associés n'excède pas vingt-cinq (25). Dans ce cas, chaque associé recevra le texte des résolutions ou décisions à prendre expressément formulées et émettra son vote par écrit.

Art. 9. Assemblée générale annuelle des associés.

Si le nombre des associés est supérieur à vingt cinq, une assemblée générale des associés doit être tenue, conformément à l'article 196 de la Loi, au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg tel que précisé dans la convocation de l'assemblée, le quatrième mercredi du mois de mai à 12.00 heures. Si ce jour devait être un jour non ouvrable à Luxembourg, l'assemblée générale devrait se tenir le jour ouvrable suivant. L'assemblée générale pourra se tenir à l'étranger, si de l'avis unanime et définitif des gérants, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Art. 10. Verification des comptes.

Si le nombre des associés est supérieur à vingt cinq, les opérations de la Société sont contrôlés par un ou plusieurs commissaires aux comptes conformément à l'article 200 de la Loi, lequel ne requiert pas qu'il(s) soi(en)t associé(s). S'il y a plus d'un commissaire, les commissaires aux comptes doivent agir en collège et former le collège des commissaires.

Art. 11. Exercice social - Comptes annuels.

11.1 - L'exercice social

L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre, à l'exception de la première année qui débutera à la date de constitution et se terminera le 31 décembre 2002.

11.2 - Les comptes annuels

Chaque année, le gérant dresse un inventaire (indiquant toutes les valeurs des actifs et des passifs de la Société) ainsi que le bilan, le compte de pertes et profits, lesquels apporteront les renseignements relatifs aux charges résultant des amortissements nécessaires.

Chaque associé pourra personnellement ou par le biais d'un agent nommé à cet effet, examiner, au siège social de la Société, l'inventaire susmentionné, le bilan, le compte de pertes et profits et le cas échéant le rapport du ou des commissaires constitué conformément à l'article 200 de la Loi.

Art. 12. Distribution des profits.

Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à, et aussi longtemps que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion de leur participation dans le capital de la Société.

Art. 13. Dissolution - Liquidation.

La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Sauf dans le cas d'une dissolution par décision judiciaire, la dissolution de la Société ne peut se faire que sur décision adoptée par l'assemblée générale dans les conditions exigées pour la modification des Statuts. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunération.

Art. 14. Référence à la loi.

Pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts, le ou les associé(s) s'en réfèrent aux dispositions de la Loi et, le cas échéant, à un Pacte d'Associés éventuel.

Art. 15. Arbitrage.

Sans préjudice des droits des associés de la Société et de la Société (ci-après individuellement la «Partie», et collectivement les «Parties»), de soumettre à toute juridiction compétente en vue de déclarer toute mesure ou ordonnance préliminaire ou provisoire à tout différend, réclamation ou litige opposant les Parties afin de protéger leurs droits issus des présents Statuts, tout différend, réclamation ou litige devra être régler par un arbitrage organisé en conformité avec les règles d'arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale (ci-après, la «CCI»). Dans l'hypothèse où une Partie manque, en vertu de l'article 28 paragraphe 6 des Règles de la CCI, à son obligation de se conformer de façon exhaustive et dans les délais impartis à une sentence arbitrale rendue par le comité d'arbitrage (ci-après, l'«Infraction»), l'exécution de la sentence arbitrale peut être recherchée devant toute juridiction d'un Etat dans lequel les actifs de toute Partie

déclarée responsable par une telle sentence sont situés. Les Parties reconnaissent que les sentences rendues par le comité d'arbitrage sont exécutoires dans l'Etat ou l'ensemble des Etats dans le(s)quel(s) de tels actifs sont trouvés, et acceptent de se soumettre à leur exécution dans le (les) pays concerné(s). Le créancier d'une telle exécution peut en rechercher la réalisation, sans préjudice de toute réclamation, procès, demande de dommages et intérêts, d'indemnisation, et généralement de tous droits résultant de, nés à l'occasion de ou liés à l'Infraction. L'arbitrage se déroulera à Paris et en langue française.

Chaque Partie déclare renoncer irrévocablement par la présente à l'immunité dont il bénéficie ou serait susceptible de bénéficier de part toute juridiction ou toute action judiciaire (soit au moyen de signification ou notification, saisie ou confiscation antérieure au jugement, saisie ou confiscation à l'appui de l'exécution, exécution ou autre) eu égard à sa personne ou à ses biens.

Troisième résolution

Il est décide d'acter la démission de M. Bruno Keller, M. Jean-Pierre Millet, Mme Delphine Abellard, M. Christopher Finn, et THE CARLYLE GROUP LUXEMBOURG, S.à r.l., comme gérants de la société avec effet immédiat et de nommer comme gérant CLAY TILES SPONSORS, S.à r.l., ayant son siège social à 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, R. C. Luxembourg B 89.337, avec effet de la même date.

Quatrième résolution

Il est decide de donner décharge à M. Bruno Keller, Mr Jean-Pierre Millet, Mme. Delphine Abellard, M. Christopher Finn, et THE CARLYLE GROUP LUXEMBOURG, S.à r.l., pour l'accomplissement de leur mandat comme gérants de la société.

Plus rien à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: G. Tryhoen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2003, vol. 141S, fol. 17, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2003.

J. Elvinger.

(078234.3/211/418) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

MAJODE HOLDING S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll. R. C. Luxembourg B 55.757.

Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg en date du 13 novembre 2003 à 10.00 heures

Il résulte dudit procès-verbal que l'Assemblée prend acte des différents résultats de la société depuis 1996, des différents rapports du commissaire aux comptes afférents ainsi que du rapport du liquidateur portant sur l'exercice clos au 13 novembre 2003.

Il résulte également dudit procès-verbal que l'Assemblée décide de nommer en qualité de commissaire au contrôle de la liquidation, la société LUXOR AUDIT, S.à r.l., dont le siège est au 188, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Luxembourg, le 24 novembre 2003.

Pour MAJODE HOLDING S.A.

P. Vansant

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2003, réf. LSO-AK06286. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(077865.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

SOBRATEXE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée, (anc. SOBRATEX, S.à r.l.).

Siège social: L-3583 Dudelange, 48, rue des Mouleurs. R. C. Luxembourg B 89.618.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 25 novembre 2003.

P. Bettingen.

(077949.3/202/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

SYNGENTA LUXEMBOURG (#1) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69A, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 78.884.

Statuts déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 24 novembre 2003.

T. Metzler.

(077946.3/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

VITECH HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 75.945.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 25 novembre 2003.

P. Bettingen.

(077954.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

SAVANE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 57.837.

Statuts coordonnés suite à un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le 28 juin 2002, enregistrés à Luxembourg, le 26 novembre 2003, réf. LSO-AK06084, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Agent domiciliataire

Signatures

(077995.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

DARSHA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 62.756.

Statuts coordonnés suite à un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le 24 juin 2002, enregistrés à Luxembourg, le 26 novembre 2003, réf. LSO-AK06089, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Agent domiciliataire

Signatures

(077996.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

HENDRADON HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 65.554.

Statuts coordonnés suite à un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le 28 juin 2002, enregistrés à Luxembourg, réf. LSO-AK06088, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Agent domiciliataire

Signatures

(077997.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

ASIA HIGH YIELD BOND FUND, Société d'Investissement à Capital Variable (en liquidation).

Siège social: L-1150 Luxembourg, 112, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 55.881.

DISSOLUTION

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 10 septembre 2003

- 1. Le rapport des directeurs pour la période du 1er janvier 2002 au 8 mars 2002 a été approuvé.
- 2. Les Comptes pour la période du 1er janvier 2002 au 8 mars 2002 ont été approuvés.
- 3. Décharge a été accordé aux Directeurs en place pour l'accomplissement de leur mandat jusqu'à la date de mise en liquidation.
 - 4. Le rapport des liquidateurs a été approuvé et décharge leur a été accordée pour l'accomplissement de leur mandat.
 - 5. Le rapport de l'auditeur à la liquidation a été approuvé.
 - 6. L'assemblée a décidé de clôturer la liquidation et que suite à cela le fonds cesse d'exister.
- 7. L'assemblée a décidé de conserver les livres et registres du fond pour une période de 5 ans au siège social de NIKKO BANK (LUXEMBOURG) S.A.
- 8. L'assemblée a noté que les produits de liquidation qui ne pourraient être distribués aux actionnaires à la clôture de liquidation seraient déposés à la Caisse des Consignations.

Pour ASIA HIGH YIELD BOND FUND (en liquidation)

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2003, réf. LSO-Al06786. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Extract of the extraordinary general meeting of the shareholders which was held on 10th September 2003

- 1. The report of the directors for the period from 1st January 2002 until 8th March 2002 was approved.
- 2. The Statements of Net Assets and the Statements of Operations and change in Net Assets for the period from 1st January, 2002 until 8th March, 2002 were approved.
 - 3. Discharge was granted to the directors in office for the performance of their duties until the date of liquidation.
- 4. The report of the liquidators on the liquidation was approved and discharge was granted to the liquidators for the performance of their duties.
 - 5. The report of the auditor on the liquidation was approved.
 - 6. The meeting has decided to close the liquidation and has taken notice that consequently by the Fund ceases to exist.
- 7. The meeting has decided to keep the books and records of the Fund for a period of 5 years at the registered office of NIKKO BANK (LUXEMBOURG) S.A.
- 8. The meeting has noted that the liquidation proceeds which could not be distributed to the persons entitled thereto at the close of the liquidation will be deposited with the Caisse des Consignations.

For ASIA HIGH YIELD FUND (in liquidation)

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 septembre 2003, réf. LSO-Al06784. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(077968.3/000/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

CENTRE GARE, Société Civile.

Siège social: L-8274 Kehlen, 15, Brillwee.

A la suite de différentes cessions, dûment acceptées par la Société conformément à l'article 1690 du Code civil, les parts de la Société sont réparties comme suit:

- 1) Monsieur Edmond Bernard, demeurant à L-1651 Luxembourg, avenue Guillaume, 33, détient 1.125 parts de la Société en usufruit.
- 2) Monsieur Paul Wennmacher, demeurant à D-54296 Trier, Mühlenstrasse, 90, détient 625 parts de la Société en pleine-propriété.
- 3) Monsieur Guy Bernard, demeurant à L-2167 Luxembourg, ru des Muguets, 8, détient 1.125 parts de la Société en nue-propriété.
- 4) IMMOBILIERE DE LA ROCADE S.A., avec siège à L-2167 Luxembourg, rue des Muguets, 8, détient 375 parts de la Société en nue-propriété.

Kehlen, le 28 novembre 2003.

Pour avis sincère et conforme

CENTRE GARE, Société Civile

E. Bernard

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2003, réf. LSO-AK06893. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078212.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

LEGAL AND FINANCIAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 32.904.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 19 novembre 2003 que:

- l'assemblée renomme les administrateurs sortant, à savoir: F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A., F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A. et HARBOUR TRUST AND MANAGEMENT S.A., et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2003;
- l'assemblée renomme F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., comme commissaire aux comptes, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2003;
- l'assemblée approuve les comptes annuels 2002 et donne décharge aux administrateurs de la société et au commissaire aux comptes pour leur mandat respectif.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 20 novembre 2003.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A. / F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures / Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2003, réf. LSO-AK06669. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078232.3/695/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

PENNANT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 62.766.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 19 novembre 2003 que:

- l'assemblée renomme les administrateurs sortant, à savoir: F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A., F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A. et HARBOUR TRUST AND MANAGEMENT S.A., et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2003;
- l'assemblée renomme F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A. comme commissaire aux comptes, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2003;
- l'assemblée approuve les comptes annuels 2002 et donne décharge aux administrateurs de la société et au commissaire aux comptes pour leur mandat respectif.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 20 novembre 2003.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A. / F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures / Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2003, réf. LSO-AK06665. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078238.3/695/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

FERMIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, Place du Théâtre.

R. C. Luxembourg B 66.527.

Extrait

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 17 novembre 2003 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 3, rue du Fort Rheinsheim, L-2619 Luxembourg au 1, Place du Théâtre, L-2613 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2003, réf. LSO-AK06151. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078130.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

VENTIMOR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 59.778.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue en date du 19 novembre 2003 que:

- l'assemblée renomme les administrateurs sortant, à savoir: F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A., F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A. et HARBOUR TRUST AND MANAGEMENT S.A., et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2003;
- l'assemblée renomme F. VAN LANSCHOT TRUST COMPANY (LUXEMBOURG) S.A. comme commissaire aux comptes, et ceci jusqu'à la prochaine assemblée approuvant les comptes 2003;
- l'assemblée approuve les comptes annuels 2002 et donne décharge aux administrateurs de la société et au commissaire aux comptes pour leur mandat respectif.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 20 novembre 2003.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A. / F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures / Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2003, réf. LSO-AK06663. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078261.3/695/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

SAN GIORGIO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 67.204.

Statuts coordonnés suite à un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le 28 juin 2002, enregistrés à Luxembourg, le 26 novembre, réf. LSO-AK06092, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Agent domiciliataire

Signatures

(077999.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

HALWIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 65.552.

Statuts coordonnés suite à un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le 28 juin 2002, enregistrés à Luxembourg, le 26 novembre 2003, réf. LSO-AK06098, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Agent domiciliataire

Signatures

(078001.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

ALCHIMIA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 52.129.

Statuts coordonnés suite à un procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 28 juin 2002, enregistrés à Luxembourg, le 26 novembre 2003, réf. LSO-AK06099, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ALCHIMIA FINANCE S.A., Société Anonyme

Signatures

(078003.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes. R. C. Luxembourg B 71.800.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 28 octobre 2003

Suite à la démission de M. Pierangelo Agazzini, administrateur, M. Frédéric Noël, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, a été appelé aux fonctions d'administrateur. Il terminera le mandat de celui qu'il remplace.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2003.

DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2003, réf. LSO-AK05765. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(078128.3/815/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

CARAIBOS EUROPE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 72.378.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2003, réf. LSO-AK05950, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2003.

BANQUE DE L'EUROPE MERIDIONALE - BEMO

Signature

(078142.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

SEDRE S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 57.493.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2003, réf. LSO-AK06644, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 28 novembre 2003.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A. / F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures / Signatures

(078171.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

HOEDIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert. R. C. Luxembourg B 59.882.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 juillet 2003

- L'Assemblée approuve les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001.
- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2002.

Luxembourg, le 2 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2003, réf. LSO-AK04306. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078165.3/655/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

RANCE MARINE YACHTING S.C., Société Civile.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4, rue Jean Engling. R. C. Luxembourg E 193.

STATUTS

- 1. Bernard Decre,
- 2. Bruno Chaumont.
- 3. Pierre Lenormand,
- 4. Philippe Quentin.

Lesquels comparants ont décidé d'acter les statuts d'une Société Civile qu'ils déclarent constituer entre eux comme suit:

- Art. 1er. Il est formé une Société Civile régie par la loi de 1915 sur les Sociétés Commerciales et Civiles, telle qu'elle a été modifiée par les lois subséquentes et par les articles 1832 et suivants du Code Civil Luxembourgeois.
 - Art. 2. La Société a pour objet l'utilisation d'un navire a des fins privées.
 - Art. 3. La dénomination est RANCE MARINE YACHTING S.C.
- Art. 4. Le siège social est établi à L-1466 Luxembourg, 4, rue Jean Engling, il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg sur simple décision de l'assemblée générale.
- Art. 5. La Société est constituée pour une durée indéterminée, elle pourra être dissoute par décision de la majorité des associés représentant au moins les trois guarts du capital social.
 - Art. 6. Le capital social est fixé à 3.000 €, répartis en 100 parts de 30 € chacune et constitué par l'apport d'un bateau.
- Art. 7. En raison de leur apport, il est attribué 25 parts à chacun des comparants ci-dessus mentionnés. La mise des associés ne pourra être augmentée que de leur accord représentant au moins 50% des parts. L'intégralité de l'apport devra être libérée sur demande du gérant ou des associés.
- Art. 8. Les parts sociales sont cessibles entre associés. Elles sont incessibles entre vifs ou pour cause de mort à des tiers non-associés sans l'accord unanime de tous les associés restants. En cas de transfert par l'un des associés de ses parts sociales, les autres associés bénéficieront d'un droit de préemption sur ses parts, à un prix fixé entre associés et agréés d'année en année lors de l'assemblée générale statuant le bilan et le résultat de chaque exercice. Le droit de préemption s'exercera par chaque associé proportionnellement à sa participation au capital social. En cas de renonciation d'un associé à ce droit de préemption, sa part profitera aux autres associés dans la mesure de leur quote-part dans le capital restant.
- Art. 9. Le décès ou la déconfiture de l'un des associés n'entraîne pas la dissolution de la société. Si les associés survivants n'exercent pas leur droit de préemption en totalité, la société continuera entre les associés et les héritiers de l'associé décédé. Toutefois, les héritiers devront, sous peine d'être exclus de la gestion et des bénéfices jusqu'à régularisation, désigner dans les quatre mois du décès l'un d'eux ou un tiers qui les représentera dans tous les actes intéressant la Société.
 - Art. 10. La Société est administrée par un gérant nommé et révocable à l'unanimité de tous les associés.
- Art. 11. Le gérant est investi de tous les pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance en nom et pour compte de la Société. La Société se trouve valablement engagée à l'égard des tiers par la signature individuelle de son gérant.
- Art. 12. Le bilan est soumis à l'approbation des associés, qui décident de l'emploi des bénéfices. Les bénéfices sont répartis entre les associés en proportion de leurs parts sociales.
- Art. 13. Les engagements des associés à l'égard des tiers sont fixés conformément aux articles 1862, 1863 et 1864 du Code Civil. Les pertes et dettes de la Société sont supportées par les associés en proportion du nombre de leurs parts dans la Société.
- Art. 14. L'assemblée des associés se réunit aussi souvent que les intérêts de la société l'exigent sur convocation du gérant ou sur convocation d'un des associés. Une assemblée statutaire aura lieu obligatoirement le troisième vendredi de juin de chaque année à 15.00 heures afin de délibérer du bilan, du résultat de l'année écoulée et pour fixer la valeur des parts conformément à l'article 6. L'assemblée statue valablement sur tous les points de l'ordre du jour et ses décisions sont prises à la simple majorité des voix des associés présents ou représentés, chaque part donnant droit à une voix. Toutes modifications des statuts doivent être décidées à l'unanimité des associés.
- Art. 15. En cas de dissolution, la liquidation sera faite par le gérant ou par les associés selon le cas, à moins que l'assemblée n'en décide autrement.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont à sa charge, en raison de sa constitution à 110 €.

Assemblée générale extraordinaire

A l'instant, les parties comparantes représentant l'intégralité du capital social se sont réunies en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent comme dûment convoquées, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement convoquée, elles ont pris les résolutions suivantes:

- 1. Philippe Quentin est nommé gérant.
- 2. Le siège de la Société est établi à L-1466 Luxembourg, 4, rue Jean Engling.

Lu, accepté et signé par les parties intervenantes.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2003, réf. LSO-AK04917. – Reçu 34 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078176.3/000/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

OBEGI CHEMICALS GROUP S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 19.689.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2003, réf. LSO-AK05944, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2003.

BANQUE DE L'EUROPE MERIDIONALE - BEMO

Signature

(078145.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

CLAY TILES MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 95.970.

In the year two thousand three, on the thirtieth of October.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of CLAY TILES MANAGEMENT S.A., a société anonyme, having its registered office at 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, incorporated by deed enacted on September 19, 2003, on the way of being published in the Luxembourg Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, registered at the Trade Register in Luxembourg at section B under number 95.970.

The meeting is presided by Mr Stéphane Hadet, lawyer, residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Mrs Estelle Français, lawyer, residing in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Christopher Finn, Managing Director, residing in London (UK).

The chairman requests the notary to act that:

- I. The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.
- II. As appears from the attendance list, the twenty-four thousand eight hundred (24,800) shares of one Euro and twenty-five Cents (EUR 1.25) each, representing the whole capital of the company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.
 - III. The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

- 1. Increase of the corporate capital by an amount of seven hundred and sixty-nine thousand twenty-five euros (EUR 769,025.-), so as to raise it from its current amount of thirty-one thousand euros (EUR 31,000.-) to eight hundred thousand twenty-five euros (EUR 800,025.-) by the issue of six hundred and fifteen thousand two hundred and twenty (615,220) new shares with a par value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each, having the same rights and obligations as the already existing shares;
- 2. Subscription, intervention of the subscribers and payment of all the new shares by a contribution in cash of seven hundred and sixty-nine thousand twenty-five euros (EUR 769,025.-);
 - 3. Subsequent amendment of Article 5.1. of the articles of incorporation of the Company;
 - 4. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the shareholders, the following resolutions have been taken:

First resolution

It is resolved to increase the corporate capital by an amount of seven hundred and sixty-nine thousand twenty-five euros (EUR 769,025.-), so as to raise it from its current amount of thirty-one thousand euros (EUR 31,000.-) to eight hundred thousand twenty-five euros (EUR 800,025.-) by the issue of six hundred and fifteen thousand two hundred and twenty (615,220) new shares with a par value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each, having the same rights and obligations as the already existing shares.

Second resolution

Contributors' Intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervene the companies CEP II MASTER LUXCO, S.à r.l., a company with a registered office in 26, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, and EURAZEO, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, a company with a registered office in 3, rue Jacques Bingen, 75017 Paris, France, represented by MM. Christopher Finn and Frans Tielemann respectively as manager and by the delegation authority of EURAZEO, remaining attached, dated October 29, 2003, declare to subscribe as follows:

- CEP II MASTER LUXCO, S.à r.l. for the three hundred and sixty-nine thousand one hundred and forty (369,140) new shares;
 - EURAZEO for the two hundred and forty-six thousand eighty (246,080) new shares.

All the subscribers declare to have the six hundred and fifteen thousand two hundred and twenty (615,220) shares fully paid up by contribution in cash, so that the amount of seven hundred and sixty-nine thousand twenty-five euros (EUR 769,025.-) is from now on at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary, by a bank certificate.

Third resolution

As a consequence of the preceding resolution, the Shareholders decide to amend Article 5.1 of the articles of incorporation of the Company, which will henceforth have the following wording:

«**5.1 - Subscribed share capital.** The subscribed capital of the Corporation is set at eight hundred thousand twenty-five Euros (800,025.- EUR) divided into six hundred and forty thousand twenty (640,020) ordinary shares, all with a par value of one Euro and twenty-five cents (EUR 1.25) per share.»

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with the capital increase, have been estimated at about ten thousand two hundred euros.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille trois, le trente octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CLAY TILES MANAGE-MENT S.A., société anonyme ayant son siège social au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, constituée suivant acte reçu le 19 septembre 2003, en voie de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, à la section B sous le numéro 95.970.

L'assemblée est présidée par Monsieur Stéphane Hadet, Avocat, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Estelle Français, Avocat, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Christopher Finn, Managing Director, demeurant à London (U.K.). Le président prie le notaire d'acter que:

- I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ciannexées pour être enregistrées avec l'acte.
- II.- Il ressort de la liste de présence que les vingt-quatre mille huit cents (24.800) actions d'un Euro et vingt-cinq centimes d'Euros (EUR 1,25) chacune, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.
 - III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1. Augmentation du capital social à concurrence de sept cent soixante neuf mille vingt-cinq euros (EUR 769.025,-) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) à huit cent mille vingt cinq euros (EUR 800.025,-) par l'émission de six cent quinze mille deux cent vingt (615.220) actions nouvelles d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes d'euros (EUR 1,25) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes;
- 2. Souscription, intervention des souscripteurs et libération de toutes les actions nouvelles par apport en espèces de sept cent soixante neuf mille vingt-cinq euros (EUR 769.025,-);
 - 3. Modification subséquente de l'article 5.1 des statuts de la Société;
 - 4. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par les actionnaires, les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution

Il est décidé d'augmenter le capital social souscrit à concurrence d'un montant de sept cent soixante neuf mille vingt-cinq euros (EUR 769.025,-) pour le porter de son montant actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) à huit cent mille vingt-cinq euros (EUR 800.025,-) par l'émission de six cent quinze mille deux cent vingt (615.220) actions nouvelles d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes d'euros (EUR 1,25) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les actions existantes.

Deuxième résolution

Intervention des apporteurs - Souscription - Libération

Interviennent ensuite aux présentes les sociétés CEP II MASTER LUXCO, S.à r.l., une société ayant son siège social au 26, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et EURAZEO, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, une société ayant son siège social au 3, rue Jacques Bingen, 75017 Paris, France, EURAZEO, ici représentées par MM. Christopher Finn et Frans Tieleman respectivement, gérant et en vertu de la délégation de pouvoir d'EURAZEO datant du 29 octobre 2003, qui restera ci-annexée, lesquelles ont déclaré souscrire comme suit:

- CEP II MASTER LUXCO, S.à r.l., pour trois cent soixante-neuf mille cent quarante (369.140) actions nouvelles;
- EURAZEO pour deux cent quarante-six mille quatre-vingt (246.080) actions nouvelles.

Les souscripteurs déclarent que six cent quinze mille deux cent vingt (615.220) actions nouvelles ont été libérées intégralement moyennant apport en espèces de sorte que le montant de sept cent soixante-neuf mille vingt-cinq euros (EUR 769.025,-) est dès à présent à la disposition de la société, ce dont preuve a été donnée au notaire instrumentant, au moyen d'un certificat bancaire.

Troisième résolution

En conséquence de la résolution précédente, les actionnaires déclarent modifier l'article 5.1. des statuts de la Société comme suit:

«5.1. Capital. Le capital souscrit de la Société est fixé à huit cent mille vingt-cinq Euros (800.025,- EUR) divisé en six cent quarante mille vingt (640.020) actions ordinaires toutes ayant une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes d'euro (EUR 1,25).»

Coûts

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital, s'élève à environ dix mille deux cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, Notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: S. Hadet, E. Français, C. Finn, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2003, vol. 141S, fol. 16, case 10. – Reçu 7.690,25 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2003.

J. Elvinger.

(078228.3/211/139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

CLAY TILES MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 95.970.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 28 novembre 2003.

Signature.

(078229.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

PRIVATE INVESTIGATION OFFICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 54.677.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2003, réf. LSO-AK06429, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2003.

PRIVATE INVESTIGATION OFFICE, S.à r.l.

Signature

(078148.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

IOCARD GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2A, rue Nicolas Bové.

R. C. Luxembourg B 79.303.

Le bilan et l'annexe au 30 septembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 27 novembre 2003, réf. LSO-AK06445, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(078182.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

ALBERT SEYLER ET CIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof/Koerich, 20, ancienne route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 29.426.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2003, réf. LSO-AK06884, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SEYLER ALBERT & CIE, S.à r.l.

A. Seyler

Le gérant

(078197.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

ALBERT SEYLER ET FILS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof/Koerich, 20, ancienne route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 58.368.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2003, réf. LSO-AK06886, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SEYLER ALBERT & FILS, S.à r.l.

A. Seyler

Le gérant

(078196.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

ADAMO ED EVA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2273 Luxembourg, 18, rue de l'Ouest.

R. C. Luxembourg B 74.047.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 octobre 2003, réf. LSO-AJ05117, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2003.

ADAMO ED EVA, S.à r.l.

Signature

(078140.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

INTERCARS S.A. / LEASE 2000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4831 Rodange, 81, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 68.503.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2003, réf. LSO-AK06431, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2003.

INTERCARS S.A. / LEASE 2000 S.A.

Signature

L'administrateur-délégué

(078146.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

HOBBES CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert. R. C. Luxembourg B 84.156.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 3 octobre 2003

- Réélection de DELOITTE & TOUCHE, 3 Route d'Arlon, L-8009 Strassen en tant que Commissaire aux Comptes. Le mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2004. Luxembourg, le 3 octobre 2003.

Certifié sincère et conforme

HOBBES CAPITAL S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2003, réf. LSO-AK04301. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(078166.3/655/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

POLSAP S.C., Société Civile.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 22, boulevard de la Foire.

Les associés.

Monsieur Kazimierz Ozon et Madame Krystyna Szymkiewicz tous deux résidant avenue du Général Leclerc 3 à 94200 lvry sur Seine se sont réunis ce 13 octobre 2003 à 14.00 heures et ont décidé la liquidation de la société POLSAP S.C., le capital étant redistribué entre actionnaires au prorata de leur mise initiale. Pour les besoins de la liquidation, Monsieur Kazimierz Ozon est nommé liquidateur.

K. Ozon / K. Szymkiewicz

Enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2003, réf. LSO-AK04896. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078169.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

N'DEYE COIFFURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4438 Soleuvre, 227, rue de Differdange.

R. C. Luxembourg B 67.740.

Assemblée génrale extraordinaire sous seing privé

Suite à l'assemblée générale extraordinaire sous seing privé du 9 octobre 2003 en présence:

de Madame N'Deye N'Diacke M'Boup épouse Spiniello, demeurant 227, route de Differdange, L-4438 à Soleuvre, agissant en sa qualité de gérante administrative,

et Monsieur Marcel Gebhard, demeurant 11, rue du Tilleul, F-57100 Manom, associé unique de ladite société, agissant en sa qualité de gérant technique,

accepte à partir de ce jour, le 9 octobre 2003, la démission de Madame N'Deye N'Diacke M'Boup épouse Spiniello, suivant la lettre recommandée en date du 7 octobre 2003.

L'assemblée générale lui accorde bonne et valable décharge pour les fonctions exécutées jusqu'à ce jour.

L'assemblée générale décide que Monsieur Marcel Gebhard est nommé à partir de ce jour, le 9 octobre 2003, gérant unique, la société étant valablement engagée en toute circonstance par sa seule signature.

Esch-sur-Alzette, le 9 octobre 2003.

N'Deye N'Diacke M'Boup, épouse Spiniello / M. Gebhard.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2003, réf. LSO-AK01001. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078220.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

AGRI VENTURES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 51.714.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 27 novembre 2003, réf. LSO-AK06442, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(078230.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

C.I.A. LUX, COMPAGNIE IMMOBILIERE DE L'AEROPORT DE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt. R. C. Luxembourg B 50.522.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision prise par le conseil d'administration le 10 octobre 2003 que,

ayant constaté avec regret le décès de Monsieur Claude Arend, lequel était administrateur de la Société,

Madame Simone Retter, née le 13 juin 1961 à Bettembourg, demeurant au 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg, a été nommée provisoirement par cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Claude Arend

L'assemblée générale des actionnaires, lors de sa première réunion, aura à procéder à l'élection définitive de Madame Simone Retter.

Suite à cette cooptation, le conseil d'administration de la Société se compose désormais comme suit:

- Monsieur Marcel Goldberg, né le 15 juillet 1938 à Anvers (Belgique), demeurant au 11, avenue Ernestine, B-1050 lxelles (Belgique),
- Monsieur Simon Goldberg, né le 18 avril 1962 à Uccle (Belgique), demeurant au 16/F, rue Geleytsbeek, B-1180 Uccle (Belgique),
- Monsieur Daniel Goldberg, né le 12 décembre 1963 à Uccle (Belgique), demeurant au 40/A, avenue de la Paix, B-1640 Rhode-Saint-Genèse (Belgique),
 - Madame Simone Retter, née le 13 juin 1961 à Bettembourg, demeurant au 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg. Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2003, réf. LSO-AK06676. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078242.3/1005/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

FRIENDS OF THE CHILDREN, Association sans but lucratif.

Siège social: L-2680 Luxembourg, 37, rue de Vianden.

Modification statutaire

Amendement 1. L'article 2 est modifié comme suit:

Art. 2. L'association a pour objet:

- 1. de collecter des fonds au Luxembourg par l'organisation d'évènements spécifiques pour attirer l'attention du public luxembourgeois sur le sort des enfants défavorisés dans les pays en développement et
- 2. de soutenir de cette façon les activités de l'association EveryChild, association sans but lucratif, enregistrée au Royaume-Uni sous le numéro 1089879.

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2003, réf. LSO-AK06096. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078135.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

AGRI VENTURES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri. R. C. Luxembourg B 51.714.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 27 novembre 2003, réf. LSO-AK06437, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(078248.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

AGRI VENTURES INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri. R. C. Luxembourg B 51.714.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 27 novembre 2003, réf. LSO-AK06439, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(078245.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

SASFIN INTERNATIONAL FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt. R. C. Luxembourg B 93.747.

Extrait de la réunion du conseil d'administration de la Société du 6 novembre 2003

Les administrateurs:

- prennent acte de et acceptent la démission de Monsieur Thomas Ricke en tant qu'administrateur de la Société, suite à sa lettre de démission en date du 23 octobre 2003;
- décident de coopter Monsieur Lionel Errera, Directeur de LCF ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT, Paris, demeurant professionnellement au 47, rue du Faubourg Saint-Honoré, F-75008 Paris, France, en tant que nouvel administrateur de la Société en remplacement de Monsieur Thomas Ricke.

Ainsi, le conseil d'administration de la Société est désormais composé comme suit:

- Monsieur Roland Sassoon, CEO de SASFIN BANK Ltd et Group Managing Director de SASFIN HOLDINGS Ltd, demeurant professionnellement aux 13-15 Scott Street, Waverley, Johannesburg 2090, Afrique du Sud;
- Monsieur Alan Greenstein, Executive Director de SASFIN BANK Ltd et SASFIN HOLDINGS Ltd, CEO de SASFIN FRANKEL POLLAK SECURITIES (PTY) Ltd, demeurant professionnellement aux 13-15 Scott Street, Waverley, Johannesburg 2090, Afrique du Sud;
 - Monsieur Dennis Paizes, maître en droit, demeurant professionnellement au 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg;
 - Monsieur Claude Kremer, maître en droit, demeurant professionnellement au 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg;
- Lionel Errera, Head of International Sales de LCF ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT, Paris, demeurant professionnellement au 47, rue du Faubourg Saint-Honoré, F-75008 Paris, France.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2003.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2003, réf. LSO-AK05915. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078244.3/250/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

AMLED S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1840 Luxemburg, 11A, boulevard Joseph II. H. R. Luxemburg B 44.534.

Auszug aus dem Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung vom 17. April 2001, abgehalten am Gesellschaftssitz Die Versammlung hat in der vorgenannten Sitzung einstimmig folgenden Beschluss gefasst:

- 1) Der Rücktritt von Herrn Egon Bentz als Verwaltungsratsmitglied und Vorsitzender des Verwaltungsrates wird angenommen, ihm wird volle Entlastung erteilt.
 - 2) Zum neuen Verwaltungsratsmitglied und Vorsitzenden wird ernannt Frau Ilka Zerche, Privatbeamtin, Luxemburg. Luxemburg, 17. April 2001.

Die Versammlung

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2003, réf. LSO-AK06271.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078195.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

NIKKO BANK (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 112, route d'Arlon. R. C. Luxembourg B 11.809.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue en date du 22 juillet 2002 au siège social de la Banque que:

- 1. L'assemblée approuve les rapports des directeurs et de l'auditeur externe.
- 2. L'assemblée approuve le bilan et les comptes de profits et pertes au 31 mars 2002, ainsi que l'affectation des résultats.
 - 3. Décharge a été accordée aux Directeurs en place.
 - 4. L'assemblée accepte la résignation de M. Akira Hirano en qualité d'administrateur.
 - 5. L'assemblée approuve la nomination de M. Masashi Kamo en qualité d'administrateur.
 - 6. L'assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de:
 - M. John Pierre Hettinger,
 - M. Hajime Mizuno,

pour une période se terminant à la date de l'assemblée générale qui se tiendra en 2003 ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

7. L'assemblée renouvelle le mandat de PricewaterhouseCoopers comme commissaire aux comptes pour une période se terminant à la date de l'assemblée générale qui se tiendra en 2003 ou jusqu'à ce que son successeur soit élu.

Pour extrait conforme

J. P. Hettinger

Président de l'assemblée générale

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2003, réf. LSO-AK06432. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078275.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

NIKKO BANK (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 112, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 11.809.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue en date du 28 juillet 2003 au siège social de la Banque que:

- 1. L'assemblée approuve les rapports des directeurs et de l'auditeur externe.
- 2. L'assemblée approuve le bilan et les comptes de profits et pertes au 31 mars 2003, ainsi que l'affectation des résultats.
 - 3. Décharge a été accordée aux Directeurs en place.
- 4. L'assemblée accepte la résignation de M. Kunihiko Suzuki en qualité d'administrateur et de président du conseil d'administration.
 - 5. L'assemblée renouvelle les mandats d'administrateurs de:
 - M. John Pierre Hettinger,
 - M. Hajime Mizuno,
 - M. Masashi Kamo,

pour une période se terminant à la date de l'assemblée générale qui se tiendra en 2004 ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

7. L'assemblée renouvelle le mandat de PricewaterhouseCoopers comme commissaire aux comptes pour une période se terminant à la date de l'assemblée générale qui se tiendra en 2004 ou jusqu'à ce que son successeur soit élu.

Pour extrait conforme

J. P. Hettinger

Président de l'assemblée générale

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2003, réf. LSO-AK06433. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078277.2//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

ARKE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 82.152.

Le bilan de la société au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2003, réf. LSO-AK05515, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(077886.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

ARKE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 82.152.

Le bilan de la société au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2003, réf. LSO-AK05517, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(077887.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

NETRABEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3378 Livange, Centre d'Affaires le 2000.

R. C. Luxembourg B 54.964.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2003, réf. LSO-AK04816, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 novembre 2003.

Signature.

(077727.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

NETRABEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3378 Livange, Centre d'Affaires le 2000.

R. C. Luxembourg B 54.964.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2003, réf. LSO-AK04820, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 novembre 2003.

Signature.

(077728.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

NETRABEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3378 Livange, Centre d'Affaires le 2000.

R. C. Luxembourg B 54.964.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2003, réf. LSO-AK04821, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 novembre 2003.

Signature.

(077731.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

SODESCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3378 Livange, Centre d'Affaires le 2000.

R. C. Luxembourg B 77.114.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2003, réf. LSO-AK04831, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 novembre 2003.

Signature.

(077789.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

SODESCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3378 Livange, Centre d'Affaires le 2000.

R. C. Luxembourg B 77.114.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2003, réf. LSO-AK04832, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 novembre 2003.

Signature.

(077787.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

SODESCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3378 Livange, Centre d'Affaires le 2000.

R. C. Luxembourg B 77.114.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2003, réf. LSO-AK04834, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 novembre 2003.

Signature.

(077784.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

VAG SECURITY ENGINEERING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl. R. C. Luxembourg B 57.040.

_

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 28 juillet 2003

Les rapports de gestion du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur les exercices clôturés aux 31 décembre 1999, 2000 et 2001 sont approuvés.

Les comptes annuels aux 31 décembre 2000 et 2001 ainsi que l'affectation du résultat sont approuvés.

Le résultat de l'exercice au 31 décembre 1999 est affecté de la manière suivante:

- Résultat reporté (bénéfice) 875.675,- LUF

Le résultat de l'exercice au 31 décembre 2000 est affecté de la manière suivante:

- Résultat reporté (perte)..... - 168.836,- LUF

Le résultat de l'exercice au 31 décembre 2001 est affecté de la manière suivante:

Décharge est donnée aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2001.

Les mandats des Administrateurs, à savoir Messieurs Orts, Graas et Gypens et du Commissaire aux Comptes, à savoir Monsieur de Vaucleroy sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Pour réquisition et publication

VAG SECURITY ENGINEERING S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2003, réf. LSO-AK01131. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(077783.3/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

VAG SECURITY ENGINEERING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl. R. C. Luxembourg B 57.040.

_

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 30 octobre 2003

Le rapport de gestion du Conseil d'Administration et le rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2002 sont approuvés.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 ainsi que l'affectation du résultat sont approuvés. Le résultat de l'exercice au 31 décembre 2002 est affecté de la manière suivante:

- Résultats reportés (perte) - 1.304,05 EUR

Décharge est donnée aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2002.

Les mandats des Administrateurs, à savoir Messieurs Ludovic Orts, Nicolas Graas et Thierry Gypens et du Commissaire aux Comptes, à savoir Monsieur Cédric de Vaucleroy sont reconduits jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Pour réquisition et publication

VAG SECURITY ENGINEERING S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2003, réf. LSO-AK01134. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(077781.3/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

WILL-DOUG HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 34.103.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 25 novembre 2003.

P. Bettingen.

(078217.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

WAGNER, GmbH, HEIZUNG-KLIMA-SANITÄR, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6235 Beidweiler, 10, rue Neuve.

R. C. Luxembourg B 24.326.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2003, réf. LSO-AK04583, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(077929.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

WAGNER, GmbH, HEIZUNG-KLIMA-SANITÄR, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6235 Beidweiler, 10, rue Neuve.

R. C. Luxembourg B 24.326.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2003, réf. LSO-AK04581, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(077931.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

WAGNER, GmbH, HEIZUNG-KLIMA-SANITÄR, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6235 Beidweiler, 10, rue Neuve.

R. C. Luxembourg B 24.326.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2003, réf. LSO-AK04579, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(077932.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

WAGNER, GmbH, HEIZUNG-KLIMA-SANITÄR, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6235 Beidweiler, 10, rue Neuve.

R. C. Luxembourg B 24.326.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2003, réf. LSO-AK04578, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2003.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(077933.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

IMMOBILIEN-ANLAGEN A.G., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 49.414.

Dénonciation du siège social au 5 novembre 2003

Le siège social de la société anonyme IMMOBILIEN-ANLAGEN A.G., est dénoncé avec effet immédiat.

Le siège de la société ne se situe donc plus à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt.

Luxembourg, le 5 novembre 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2003, réf. LSO-AK03810. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(077901.2//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

SIDMAR FINANCE (GROUPE ARBED) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté. R. C. Luxembourg B 59.577.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 24 novembre 2003, réf. LSO-AK05741, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(077855.3/571/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

SIDMAR FINANCE (GROUPE ARBED) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 59.577.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 avril 2003

ad4) Tous les mandats des administrateurs et du commissaire sont venus à échéance. L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de renouveler les mandats de Messieurs Pierre Bouckaert, Armand Gobber et Madame Anita Dewispelaere, administrateurs ainsi que le mandat de Monsieur Peter Paprocki, commissaire. Les administrateurs et le commissaire sont nommés pour une période de six ans. Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2009 statuant sur l'exercice 2008.

Pour extrait conforme

P. Bouckaert

Le Président

Enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2003, réf. LSO-AK04976. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(077853.3/571/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

FELIBRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R. C. Luxembourg B 61.839.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2003, réf. LSO-AK06101, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2003.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signature

(078107.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

HMGT HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 75.034.

Extrait des minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Associé Unique tenue le 21 novembre 2003

L'Associé Unique de HMGT HOLDING, S.à r.l. (la «Société»), a décidé ce qui suit:

- De nommer LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, en tant que gérant B de la société avec effet au 1er juillet 2003.

Les gérants sont désormais:

- William S. Benjamin, Gérant A.
- Mike Pashley, Gérant A.
- Monsieur Tim van Dijk, Gérant B.
- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., Gérant B.

Luxembourg, le 21 novembre 2003.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Gérant B

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2003, réf. LSO-AK05983. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(077992.3/710/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

NEW DECORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 127, rue de l'Alzette.

R. C. Luxembourg B 37.573.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2003, réf. LSO-AK06114, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 19 novembre 2003.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signature

(078108.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

KEYWEST INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2124 Luxembourg, 55, rue des Maraîchers.

R. C. Luxembourg B 82.693.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2003, réf. LSO-AK06115, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 novembre 2003.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signature

(078109.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

LA SPERANZA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R. C. Luxembourg B 77.560.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2003, réf. LSO-AK06119, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2003.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signature

(078112.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

APOLLO VICALVARO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 89.907.

Extrait des minutes de l'Assemblée Générale des Associés tenue le 21 novembre 2003

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés de APOLLO VICALVARO, S.à r.l. («la société»), il a été décidé comme suit:

- De nommer LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, comme gérant de la société, et ce avec effet au 1er juillet 2003.

Le Conseil de Gérance est désormais constitué comme suit:

- Monsieur Richard James.
- Monsieur William Benjamin.
- Monsieur Tim van Dijk.
- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Luxembourg, le 21 novembre 2003.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2003, réf. LSO-AK05982. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(077985.3/710/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

I.R.I.S. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 11, route des Trois Cantons.

R. C. Luxembourg B 43.063.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2003, réf. LSO-AK06122, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2003.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signature

(078113.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

EUNERGO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt. R. C. Luxembourg B 82.032.

Extrait de résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 novembre 2003

Les actionnaires, réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social, le 7 novembre 2003 et constatant que le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes sont arrivés à échéance décident, à l'unanimité, de les renouveler pour une période d'une année.

- * Sont donc reconduits au poste d'administrateur, jusqu'à l'Assemblée Annuelle de l'année 2004:
- Monsieur Ludo Candries, directeur de société, demeurant à B-3220 Holsbeek, Attenhovendreef 19;
- Monsieur Kirill Dragun, directeur de société, demeurant à Moscou, Russie, Academic Anokhin Street, bld 11, app. 36;
 - Monsieur Erik Demoulin, employé privé, demeurant à B-1910 Kampenhout, 11A, Kerkstraat.

Les nouveaux administrateurs déclarent accepter leur mandat.

* De plus, Monsieur Gerrit Land, directeur de sociétés, demeurant à NL-8084GX 't Harde, De Zoom 17, est nommé nouvel administrateur de la société pour une période d'une année, c'est-à-dire jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de l'année 2004.

Monsieur Land déclare accepter son mandat.

- * Le conseil d'administration de la société se compose donc de la manière suivante:
- Monsieur Ludo Candries, directeur de société, demeurant à B-3220 Holsbeek, Attenhovendreef 19;
- Monsieur Kirill Dragun, directeur de société, demeurant à Moscou, Russie, Academic Anokhin Street, bld 11, app. 36;
 - Monsieur Erik Demoulin, employé privé, demeurant à B-1910 Kampenhout, 11A, Kerkstraat;
 - Monsieur Gerrit Land, directeur de sociétés, demeurant à NL-8084GX 't Harde, De Zoom 17;

pour une période d'une année, c'est-à-dire jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de l'année 2004.

- * Est reconduit au poste de commissaire aux comptes pour une période d'une année, c'est-à-dire jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de l'année 2004:
- LUX-AUDIT S.A., ayant son siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie, R.C.S. Luxembourg B25.797.

Le nouveau commissaire aux comptes déclare accepter son mandat.

Luxembourg, le 7 novembre 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2003, réf. LSO-AK02249. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(077898.3/503/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

PANNELL KERR FORSTER, Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy. R. C. Luxembourg B 48.951.

L'administrateur ci-après désigné, Monsieur Jos Van der Steen, démissionne de son mandat avec effet immédiat. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2003.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2003, réf. LSO-AK06144. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078119.3/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

BUREAU TMEX, Société Anonyme.

Siège social: L-4024 Esch-sur-Alzette, 2, route de Belval.

R. C. Luxembourg B 79.058.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2003, réf. LSO-AK06080, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2003.

Signature.

(078071.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

BUREAU TMEX, Société Anonyme.

Siège social: L-4024 Esch-sur-Alzette, 2, route de Belval. R. C. Luxembourg B 79.058.

Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue au siège social de la société en date du 2 mai 2003 à 15.00 heures

Décisions:

L'Assemblée, à l'unanimité, a décidé:

- d'approuver le rapport de gestion du conseil d'administration et le rapport du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clôturant au 31 décembre 2002;
 - d'approuver les comptes annuels pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 2002;

L'exercice clôture avec un bénéfice de EUR 2.864,95;

- d'affecter les résultats tel que proposé dans le rapport du conseil d'administration, soit:

 - Apurement de la perte reportée
 450,97 EUR

 - Réserve légale
 120,70 EUR

 - Bénéfice reporté
 2.293,28 EUR

- d'accorder décharge par vote spécial aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exécution de leurs mandats respectifs jusqu'au 31 décembre 2002.

Pour extrait conforme

Pour publication

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2003, réf. LSO-AK06079. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078069.2//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

MAINORIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert. R. C. Luxembourg B 35.627.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 septembre 2003

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.
- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Georges Krieger, avocat, demeurant 11, avenue Guillaume à L-1651 Luxembourg, de Monsieur Jacques Wolter, avocat, demeurant 11, avenue Guillaume à L-1651 Luxembourg, de Monsieur David Yurtman, avocat, demeurant 11, avenue Guillaume à L-1651 Luxembourg, de Madame Dominique Jung, administrateur de sociétés, demeurant 1a, rue de l'Industrie à B-7321 Bernissart et de Monsieur Dominique Leone, administrateur de sociétés, demeurant 1a, rue de l'Industrie à B-7321 Bernissart, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

Luxembourg, le 22 septembre 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2003, réf. LSO-AK05534. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078050.3/655/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

PHOTO-COLOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 117, rue de Mühlenbach.

R. C. Luxembourg B 62.551.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2003, réf. LSO-AK06126, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2003.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signature

(078114.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

PHOTO-COLOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 117, rue de Mühlenbach.

R. C. Luxembourg B 62.551.

Le bilan au 24 septembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2003, réf. LSO-AK06128, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 novembre 2003.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signature

(078115.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

LUX-CEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Diekirch B 96.487.

Assemblée Générale Extraordinaire

Sont présents:

L'ensemble du capital est représenté par :

DELMA & CIE, S.à r.l., 59, rue GD. Charlotte L-9515 Wiltz	1 part
SOLFICORP S.A., 59, rue GD. Charlotte L-9515 Wiltz	99 parts
Total	100 parts

Les actionnaires présents se reconnaissant dûment convoqués. Constatant que l'entièreté des parts représentatives du capital sont présentes, l'Assemblée est apte à prendre toute décision.

Le point à l'ordre du jour est le suivant:

- 1. Démission d'un Administrateur
- 2. Nomination d'un Administrateur-délégué
- 3. Pouvoir d'engagement

Les décisions prises sont les suivantes:

1. L'Assemblée acte la démission d'un Administrateur:

Monsieur Benoit de Bien, 59, rue G.-D. Charlotte L-5915 Wiltz

2. L'Assemblée acte la nomination au poste d'Administrateur-délégué:

Monsieur Luc Lamiroy, Les Erables, F-74330 La Balme de Sillingy

né le 31 décembre 1946 à Oudenaarde (B)

Ingénieur Technique en électronique

3. La Société sera engagée par la signature unique de Monsieur Luc Lamiroy pour tout ce qui concerne l'activité de conseils en techniques électroniques.

Ces décisions sortent leur effet à la date du 25 novembre 2003.

Le 25 novembre 2003.

DELMA & CIE, S.à r.l. / SOLFICORP S.A.

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2003, réf. DSO-AK00114. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(078134.3/825/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

EUROMONEY PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich. R. C. Luxembourg B 77.921.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue en date du 22 octobre 2003, que:

- le bilan et compte de pertes et profits au 31 décembre 2002 ont été approuvés par l'assemblée générale;
- décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002;
- les mandats d'administrateur de Madame Patrizia Sardo, chirurgien, ayant comme adresse professionnelle 310, Via Bruere, I-10090 Rivoli (Italy), de Madame Fulvia Torta, entrepreneur, ayant comme adresse professionnelle 310, Via Bruere, I-10090 Rivoli (Italy) et de Monsieur Alex Schmitt, avocat-avoué, ayant comme adresse professionnelle 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Lex Benoy, expert-comptable ayant son siège social 13, rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2003.

Luxembourg, le 22 octobre 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2003, réf. LSO-AK06072. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078048.3/751/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

VAMECA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert. R. C. Luxembourg B 16.602.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 novembre 2003

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 30 juin 2003.
- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Madame Nathalie Mager, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de ING TRUST (LUXEMBOURG) S.A. ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2004.

Luxembourg, le 19 novembre 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 novembre 2003, réf. LSO-AK05065. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078056.3/655/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2003.

STUDIO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5326 Contern, 8, rue de l'Etang. R. C. Luxembourg B 40.261.

EXTRAIT

Il résulte des délibérations et décisions du Conseil d'Administration tenu au siège social le 2 octobre 2003, que: Le Conseil d'Administration décide de nommer Monsieur Thomas Rabe, comme président.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 10 novembre 2003.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 novembre 2003, réf. LSO-AK02971. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078299.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

TREVISE ASSET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer. R. C. Luxembourg B 64.681.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le cinq novembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch,

A comparu:

NORDEA INVESTMENT MANAGEMENT BANK A/S, ayant son siège social à Strandgade 3, 1401 Kobenhavn K, Danemark.

ici représentée par Madame Alexandra Gardenghi, employée privée, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 31 octobre 2003.

Laquelle procuration restera, après avoir été paraphée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentaire, annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès qualité qu'il agit, a prié le notaire instrumentaire de documenter les déclarations suivantes:

- La société anonyme TREVISE ASSET MANAGEMENT S.A., avec siège social à Luxembourg, fut constituée par acte reçu par Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 8 mai 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 595 du 17 août 1998, dont les statuts furent modifiés par ledit notaire Edmond Schroeder, en date du 24 août 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 125 du 19 février 2001.
- La société a actuellement un capital social de six cent soixante mille couronnes suédoises (660.000,- SEK) représenté par six cent soixante (660) actions d'une valeur nominale de mille couronnes suédoises (1.000,- SEK) chacune.
- Le comparant déclare que toutes les actions ont été réunies entre les mains d'un seul actionnaire, savoir NORDEA INVESTMENT MANAGEMENT BANK A/S, préqualifiée.
 - L'actionnaire unique déclare procéder à la dissolution de la société TREVISE ASSET MANAGEMENT S.A.
 - Il a pleine connaissance des statuts de la société et connaît parfaitement la situation financière de la société.
 - Il donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leur mandat jusqu'à ce jour.
- Il reprend à sa charge en tant que liquidateur tout l'actif ainsi que le cas échéant l'apurement du passif connu ou inconnu de la société qui devra être terminé avant toute affectation quelconque de l'actif à sa personne en tant qu'actionnaire unique.

Sur base de ces faits, le notaire a constaté la dissolution de la société TREVISE ASSET MANAGEMENT S.A.

Les livres et documents comptables de la société TREVISE ASSET MANAGEMENT S.A. demeureront conservés pendant cinq ans à L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, le comparant a signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: A. Gardenghi, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 10 novembre 2003, vol. 425, fol. 81, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 24 novembre 2003.

H. Hellinckx.

(078214.3/242/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

K.Y.O. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre. R. C. Luxembourg B 41.031.

EXTRAIT

Il résulte de la résolution prise par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 19 novembre 2003 que:

- La décision prise par le Conseil d'Administration en date du 2 juillet 2003 relative à la nomination de Monsieur Steve Lang, gérant de société, demeurant au 63, rue de Strassen, L-8094 Bertrange en remplacement de Monsieur Marcel Recking, démissionnaire, a été ratifiée.
- Le siège social de la société a été transféré du 3, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg au 1, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2003, réf. LSO-AK06190. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078103.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

E.C.F.H. S.A., EUROPEAN CORPORATE FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 32, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 44.478.

DISSOLUTION

In the year two thousand and three, on the seventeenth of November. Before Us Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Mersch.

There appeared:

CCF S.A., having its registered office in 103, avenue des Champs-Elysées, F-75419 Paris Cedex 08, here represented by Mr Philippe Stock, private employee, residing in Luxembourg, 23, avenue Monterey, by virtue of a proxy given on November 10, 2003.

The proxy given, signed ne varietur by the appearing party and by the undersigned notary, will remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, acting in the said capacity, has requested the undersigned notary to state that:

- EUROPEAN CORPORATE FINANCE HOLDING S.A., in abridgment E.C.F.H. S.A., having its registered office in Luxembourg, was incorporated by deed of Maître Gérard Lecuit, then notary residing in Mersch, on July 5, 1993, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 452 of October 4, 1993. The articles of incorporation have been modified for the last time by a deed of Maître Edmond Schroeder, then notary residing in Mersch, on August 20, 1997, published in the Mémorial, Recueil C number 130 of March 2, 1998;
- The capital amount is stated at one hundred and forty-four million four hundred and fifty thousand english pounds (144,450,000.- GBP) represented by one hundred and twenty-five thousand four hundred and fifty (125,450) class A shares and nineteen thousand (19,000) class B shares, with a par value of one thousand english pounds (1,000.- GBP) each;
- The appearing person declares that CCF S.A., prenamed, is the sole shareholder and holder of all the shares of EUROPEAN CORPORATE FINANCE HOLDING S.A., in abridgment E.C.F.H. S.A.;
- The sole shareholder declares to proceed to the dissolution of the company EUROPEAN CORPORATE FINANCE HOLDING S.A., in abridgment E.C.F.H. S.A.,
- It has knowledge of the articles of incorporation of the company and it is perfectly aware of the financial situation of the company.
 - It gives full discharge, in connection with their functions, to the directors and the statutory auditor.
- It is vested, in its capacity of a liquidator, with the whole assets and liabilities, known and unknown of the company; clearance of the liabilities has to be terminated before any attribution of assets to its person as sole shareholder.

On the basis of these facts, the notary states the dissolution of the company EUROPEAN CORPORATE FINANCE HOLDING S.A., in abridgment E.C.F.H. S.A.,

The books, accounts and documents of EUROPEAN CORPORATE FINANCE HOLDING S.A., in abridgment E.C.F.H. S.A., will be safekept for a period of five years in L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing persons, this deed is worded in English, followed by a French translation and that in case of any divergences between the English and the French text, the English version shall be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg. On the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the notary by his name, surname, civil status and residence, the said appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le dix-sept novembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch,

A comparu:

CCF S.A., ayant son siège social à 103, avenue des Champs-Elysées, F-75419 Paris Cedex 08,

ici représentée par Monsieur Philippe Stock, employé privé, demeurant à Luxembourg, 23, avenue Monterey, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 10 novembre 2003.

Laquelle procuration restera, après avoir été paraphée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentaire, annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès qualité qu'il agit, a prié le notaire instrumentaire de d'acter que:

- La société anonyme EUROPEAN CORPORATE FINANCE HOLDING S.A., en abrégé E.C.F.H. S.A., avec siège social à Luxembourg, fut constituée par acte reçu par Maître Gérard Lecuit, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 5 juillet 1993, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 452 du 4 octobre 1993, dont les statuts furent modifiés en dernier lieu suivant acte de Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 20 août 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 130 du 2 mars 1998;
- La société a actuellement un capital social de cent quarante-quatre millions quatre cent cinquante mille livres sterling (144.450.000,- GBP) représenté par cent vingt-cinq mille quatre cent cinquante (125.450) actions de classe A et dix-neuf mille (19.000) actions de classe B d'une valeur nominale de mille livres sterling (1.000,- GBP) chacune.
- Le comparant déclare que CCF S.A., préqualifiée, est l'actionnaire unique et propriétaire de toutes les actions de la société EUROPEAN CORPORATE FINANCE HOLDING S.A., en abrégé E.C.F.H. S.A.

- L'actionnaire unique déclare procéder à la dissolution de la société EUROPEAN CORPORATE FINANCE HOL-DING S.A., en abrégé E.C.F.H. S.A.
 - Il a pleine connaissance des statuts de la société et connaît parfaitement la situation financière de la société.
 - Il donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leur mandat jusqu'à ce jour.
- Il reprend à sa charge en tant que liquidateur tout l'actif ainsi que le cas échéant l'apurement du passif connu ou inconnu de la société qui devra être terminé avant toute affectation quelconque de l'actif à sa personne en tant qu'actionnaire unique.

Sur base de ces faits, le notaire a constaté la dissolution de la société EUROPEAN CORPORATE FINANCE HOLDING S.A., en abrégé E.C.F.H. S.A.

Les livres et documents comptables de la société EUROPEAN CORPORATE FINANCE HOLDING S.A., en abrégé E.C.F.H. S.A. demeureront conservés pendant cinq ans à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, le comparant a signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: P. Stock, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 19 novembre 2003, vol. 425, fol. 91, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 24 novembre 2003.

H. Hellinckx.

(078215.3/242/87) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

MEDIAWARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4210 Luxembourg, 69, rue de la Libération. R. C. Luxembourg B 83.311.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 23 octobre 2003

- L'assemblée générale accepte la démission de Monsieur Antoine Wehenkel de ses fonctions d'administrateur; Décharge lui est accordée en bloc pour l'exercice de son mandat.
- Est nommée en remplacement, Madame Genevièvre Ditgen, employée, demeurant à Metz.

Son mandat prendra fin à l'assemblée générale annuelle de l'an 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 2003.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2003, réf. LSO-AK06132. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078116.3/592/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

FELGEN ET ASSOCIES ENGINEERING, Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 14, rue Stümper. R. C. Luxembourg B 29.739.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 13 novembre 2003

Démission du commissaire

L'assemblée accepte la démission de LUX-AUDIT S.A., en tant que commissaire de la société, et lui accorde décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat.

Nomination d'un nouveau commissaire

Les actionnaires décident de nommer ABAX AUDIT, S.à r.l., en tant que commissaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

FELGEN & ASSOCIES ENGINEERING S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2003, réf. LSO-AK06137. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078118.3/592/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

KREDIETBANK INFORMATIQUE GIE, Groupement d'Intérêt Economique.

R. C. Luxembourg C 2.

L'assemblée des membres du groupement d'intérêt économique qui s'est réunie le 22 septembre 2003 a adopté à l'unanimité la résolution suivante:

L'assemblée des membres décide d'amender l'article 7.2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«7.2. Les gérants prennent leurs décisions au sein du Conseil de Gérance qui agit dans les limites de l'objet défini à l'article 3 ci-dessus.

Le Conseil de Gérance ne délibère valablement que si au moins deux de ses membres sont présents quel que soit le membre du GIE ayant désigné les gérants présents. Les décisions du Conseil de Gérance ne sont valablement prises que si elles reçoivent l'approbation d'au moins deux gérants. Les actes de gestion journalière du GIE ne lient ce dernier que s'ils sont signés par au moins deux gérants quel que soit le membre du GIE ayant désigné les gérants signataires. Les actes ainsi signés engagent le GIE envers les tiers même si ces actes ne relèvent pas de l'objet défini à l'article 3, à moins que le GIE ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait les limites de cet objet ou ne pouvait l'ignorer.»

Fait à Luxembourg, le 22 septembre 2003 en quatre exemplaires.

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A. / KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE

Signatures / Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2003, réf. DSO-AJ01641. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(078141.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

SABROFIN S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 43.113.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2003, réf. LSO-AK06651, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 28 novembre 2003.

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A. / F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures / Signatures

(078173.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

VENTIMOR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 59.778.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2003, réf. LSO-AK06662, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 28 novembre 2003.

Pour la société

F. VAN LANSCHOT MANAGEMENT S.A. / F. VAN LANSCHOT CORPORATE SERVICES S.A.

Signatures/ Signatures

(078174.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

VERRINVEST LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 45.891.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire reportée du 27 octobre 2003

La cooptation de Monsieur Mauro Rezzonico, employé privé, demeurant à CH-6968 Sonvico, en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Filippo Grossi, décédé, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2005.

Certifié sincère et conforme

VERRINVEST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2003, réf. LSO-AK06762. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078369.3/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

BELL CANADA INTERNATIONAL KOREA (INVESTMENTS), S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes.

R. C. Luxembourg B 65.600.

Le bilan au 27 juillet 2000, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2003, réf. LSO-AK06471, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2003.

N. C. Whipp.

(078339.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

BELL CANADA INTERNATIONAL KOREA (INVESTMENTS), S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes.

R. C. Luxembourg B 65.600.

Extrait des résolutions et décisions prises par l'associé unique pour l'approbation des comptes au 27 juillet 2000 Il a été décidé:

- d'approuver le bilan et le compte de pertes et profits au 27 juillet 2000;
- d'affecter le résultat de l'exercice clôturant au 27 juillet 2000 comme suit:

Résultats reportés des exercices antérieurs
Résultat de l'exercice
Solde à reporter
3.555.600.828,- LUF
3.553.860.078,- LUF

- de donner décharge aux gérants:

M. C.J. Oort,

M. P. Stinis,

M. Bradley Unsworth,

pour les opérations de la société ayant clôturé au 27 juillet 2000.

Luxembourg, le 27 novembre 2003.

Pour BCI MILLENNIUM, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2003, réf. LSO-AK06467. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078341.2//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

BELL CANADA INTERNATIONAL KOREA (INVESTMENTS), S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes.

R. C. Luxembourg B 65.600.

Le bilan au 27 juillet 2001, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2003, réf. LSO-AK06477, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2003.

N. C. Whipp.

(078343.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

BELL CANADA INTERNATIONAL KOREA (INVESTMENTS), S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes. R. C. Luxembourg B 65.600.

Extrait des résolutions et décisions prises par l'associé unique pour l'approbation des comptes au 27 juillet 2001

- d'approuver le bilan et le compte de pertes et profits au 27 juillet 2001;
- d'affecter le résultat de l'exercice clôturant au 27 juillet 2001 comme suit:

 - Résultats reportés des exercices antérieurs
 3.553.860.078,- LUF

 - Dividende
 - 3.406.740.000,- LUF

 - Résultat de l'exercice
 - 141.541.866,- LUF

 - Solde à reporter
 5.578.212,- LUF

- de donner décharge aux gérants:

M. C.J. Oort,

M. H. Hendrick,

M. Bradley Unsworth,

pour les opérations de la société ayant clôturé au 27 juillet 2001.

Luxembourg, le 27 novembre 2003.

Pour BCI MILLENIUM, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2003, réf. LSO-AK06474. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078344.2//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

BELL CANADA INTERNATIONAL KOREA (INVESTMENTS), S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes. R. C. Luxembourg B 65.600.

Le bilan au 27 juillet 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2003, réf. LSO-AK06480, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 novembre 2003.

N. C. Whipp.

(078334.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

BELL CANADA INTERNATIONAL KOREA (INVESTMENTS), S.à r.l.,

Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes.

R. C. Luxembourg B 65.600.

Extrait des résolutions et décisions prises par l'associé unique pour l'approbation des comptes au 27 juillet 2002 été décidé:

- d'approuver le bilan et le compte de pertes et profits au 27 juillet 2002;
- d'affecter le résultat de l'exercice clôturant au 27 juillet 2002 comme suit:

- Résultats reportés des exercices antérieurs	138.280,- EUR
- Réserve légale	- 2.424,- EUR
- Résultat de l'exercice	273.299,- EUR
- Solde à reporter	409 155 - FUR

- de donner décharge aux gérants:

M. C.J. Oort,

M. H. Hendrick,

M. Bradley Unsworth,

pour les opérations de la société ayant clôturé au 27 juillet 2002.

Luxembourg, le 27 novembre 2003.

Pour BCI MILLENIUM, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2003, réf. LSO-AK06479. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078337.2//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2003.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg